La LIBERTÉ

Vol. 88 n°24 • du 28 septembre au 4 octobre 2001 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

L'éloge des dettes

Moins de dettes fédérales, est-ce profitable si cela mène à une réduction des programmes sociaux ? C'est ce que se demandent l'économiste Sylvie de Serres et le ministre provincial des Finances, Greg Selinger.

■ Page 19.

Citation de la semaine

« La Ville avait prévu que la construction du pont serait profitable aux commerçants. Il faut cependant qu'ils existent encore quand ce sera rentable ! »

Le président de la Corporation Riel, Raymond Simard, est inquiet de la baisse du chiffre d'affaires des entreprises touchées par la construction du nouveau pont Provencher.

■ Page 9.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Décennie de CRÉEation !

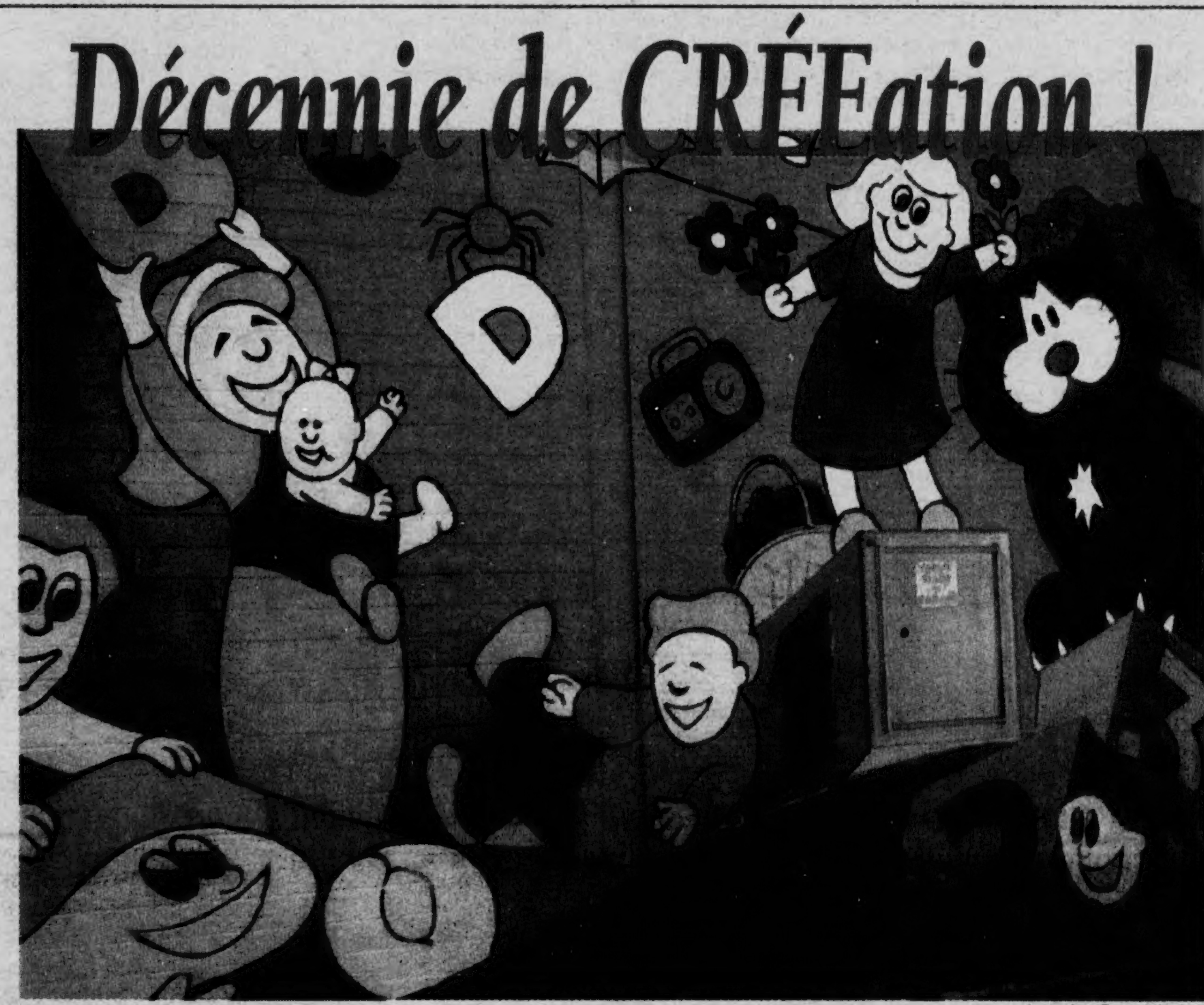


photo : Jean-François Nadeau

Le Centre de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE) célèbre cette année son dixième anniversaire. L'organisme profitera de la Semaine nationale de la famille pour souligner l'événement. Entre le 1er et le 4 octobre 2001, une foule d'activités seront organisées à l'occasion de journées portes ouvertes. Parmi celles-ci, mentionnons le dévoilement, le 1er octobre, de la Murale du CRÉE peinte par l'artiste franco-manitobain René Lanthier.

Croquis d'un dessein

L'auteur Roger Léveillé et le peintre Tony Tascona explorent le rapport riche et mystérieux entre la poésie et l'image, dans leur nouveau recueil, *Dess(e)ins II*.

■ Page 11.

Une division, deux projets

La Division scolaire franco-manitobaine projette d'ouvrir non pas une, mais bien deux nouvelles écoles. Des négociations sont en cours afin d'établir les deux institutions à Saint-Vital et à Saint-James.

■ Page 5.

Trois millions $!

La Province et la Ville de Winnipeg accorderont trois millions $ au développement du Vieux Saint-Boniface, notamment pour refaire une beauté au parc Provencher.

■ Page 3.

SERVICES EN FRANÇAIS

Encore importants

Deux personnes ont livré des témoignages sur l'importance d'obtenir des services en français à l'enfant et à la famille lors de la consultation publique sur la restructuration de ce secteur gouvernemental tenue le 19 septembre. La Liberté les a recueillis.

Mylène CRÊTE

Monique Papineau-Lafond et Denis Verrier ont chacun eu besoin des services à l'enfant et à la famille. L'une est mère d'un garçon atteint de paralysie cérébrale, l'autre a accueilli plusieurs enfants dans son foyer. Tous deux se sont rendus à la consultation publique sur la refonte des services offerts par la protection de l'enfance tenue le 19 septembre au Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Ils voulaient rappeler au comité de changement que les francophones ont toujours besoin de services en français. Leur discours faisait écho à une coalition de six organismes franco-manitobains qui a déposé un mémoire à ce sujet. « Lorsqu'il n'avait que trois ou quatre ans et subissait des évaluations, mon fils ne comprenait pas l'anglais, relate Monique Papineau-Lafond. C'est, pourtant, dans cette langue que ses capacités ont été évaluées. »

Vingt ans auparavant, les francophones étaient moins mobilisés et plus timides pour exiger que de tels services soient disponibles en français. Bouleversée par le mal qui frappait son bambin et nageant en plein brouillard, la maman n'a pas osée le demander à l'époque. « Si j'avais connu le fonctionnement des services, il y a beaucoup de choses que je n'aurais pas acceptées et j'aurais fait la demande, précise-t-elle. Mais lorsque tu es en processus d'acceptation, tu prends ce que les gens offrent. »

Stéphane Lafond, aujourd'hui âgé de 20 ans, comprend et parle l'anglais, mais se sent plus à l'aise en français. Il fréquente un centre de réhabilitation pour adultes où tout se passe dans la langue de Shakespeare. Sa mère a également dû se tourner vers une association anglophone pour enfants handicapés afin d'être guidée vers les bonnes ressources. « Une chance que l'association était là et ceux qui y travaillent m'ont beaucoup aidée, mais ils étaient limités au niveau des services bilingues », affirme-t-elle.

Des améliorations à ce niveau, Monique Papineau-Lafond en a constatées plusieurs au fil des ans. Des organismes franco-manitobains qui promeuvent le français, leurs homologues anglophones devenus plus ouverts ; les exemples abondent. Pourtant... « Il faut rappeler que nous avons besoin de services dans notre langue sinon nous allons revenir où nous en étions il y a 20 ans, souligne-t-elle. Ça va être oublié. Il faut le faire pour nos enfants, car ce sont eux qui risquent de perdre leur français et non les adultes. Il faut leur démontrer comment le français peut être utile dans leur vie. »

Une chose qu'a réalisée Denis Verrier, père d'une famille d'accueil à Niverville. Trois enfants anglophones placés chez-lui à l'âge préscolaire, parlent couramment le français six ans plus tard et fréquentent une école francophone. Depuis les 15 années qu'il œuvre dans le milieu des services à l'enfant et à la famille, Denis Verrier a de la difficulté à obtenir un travailleur social en français. « Ils m'ont dit qu'il y en avait, mais nous n'avons pas encore travaillé avec l'un d'eux », constate-t-il.

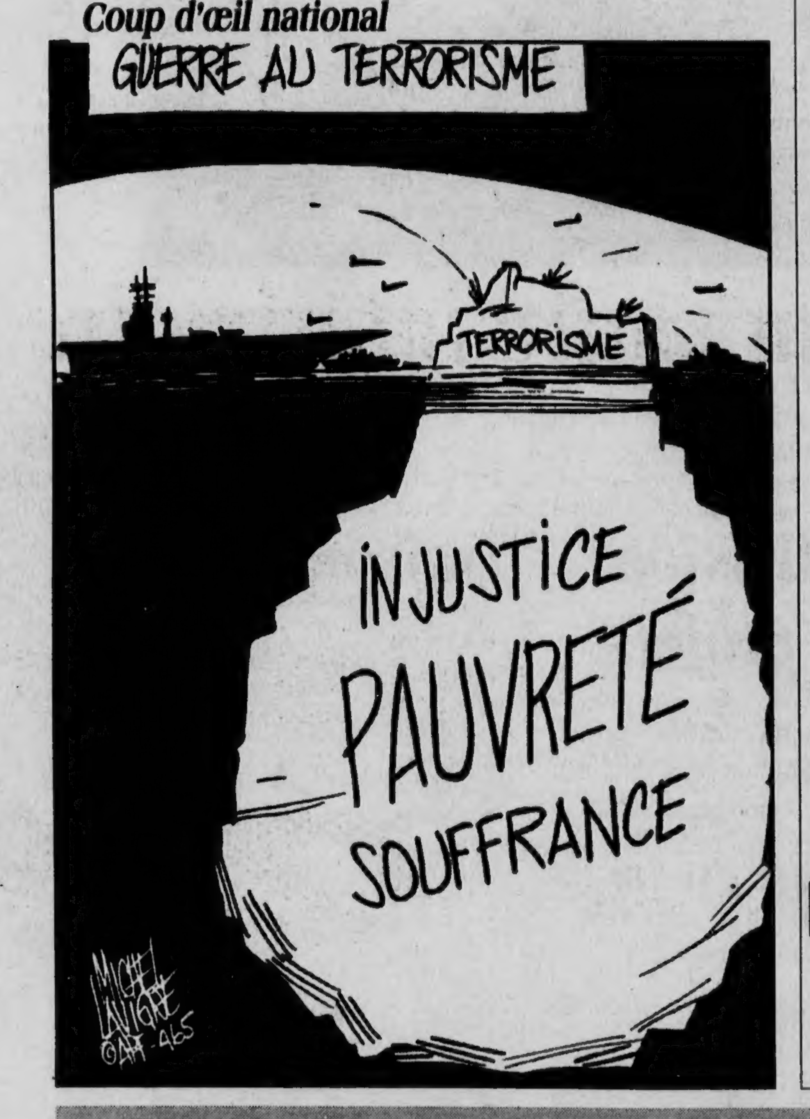


photo: Mylène Crête

Denis Verrier, père d'une famille d'accueil, revendique des services à l'enfant et à la famille en français.

Pour remédier à ce problème, Monique Papineau-Lafond croit que la mobilisation des francophones doit dépasser le stade des demandes. « La communauté a aussi un travail à faire en ce sens, avance-t-elle. Il faut qu'il y ait des finissants francophones dans ce domaine afin que le gouvernement les engage. »

Coup d'œil national





Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes : **Mylène CRÊTE** et **Jean-François NADEAU** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité : **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** • Correcteur : **Mohammed CHOALI** • Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo : **Aude ANDRIEU, Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Publicité : **Pascal DUBÉ** • Développement de photos : **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de 9 h à 17 h du **lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone : (204) 237-4823 • Sans frais: 1-800-523-3355 • Télécopieur: (204) 231-1998.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique : Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada** : 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis** : 90 $ • **Outre-mer** : 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

N° de la convention: 40012102 • PAP 7996

ISSN 0845-0455

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-20PSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Saint-Boniface

De l'argent pour le parc Provencher

La Province et la Ville de Winnipeg accordent trois millions $ au développement du quartier francophone de Saint-Boniface, notamment le parc Provencher.

Daniel BAHUAUD

La Ville de Winnipeg et la Province ont accordé trois millions $ au développement du Nord de Saint-Boniface. La somme fait partie du programme intergouvernemental « Building Communities », qui accordera environ 14 millions $ pour éperonner le développement de cinq quartiers de Winnipeg. Aux dires du conseiller municipal de Saint-Boniface et président du comité du Développement des propriétés de la Ville de Winnipeg, Daniel Vandal, une partie de l'argent versé servira au réaménagement du parc Provencher.

« Nous espérons tenir une conférence de presse aujourd'hui même pour annoncer le versement de la somme, souligne-t-il. Si tout va bien, on pourra commencer très bientôt à revitaliser le parc. »

Au moment d'aller sous presse, le conseil exécutif de la Ville n'avait toujours pas donné son appui formel au versement des trois millions $ pour Saint-Boniface, mais Daniel Vandal se dit confiant que la décision ne tarderait pas d'être prise. « La Ville vient d'embaucher les consultants qui verront à l'élaboration d'un plan global pour l'avenir du parc Provencher à Saint-Boniface, soit la firme de planificateurs urbains McGowen-Russell et l'architecte Étienne Gaboury, remarque-t-il. C'est signe que le dossier ira de l'avant. »

Déjà responsables du plan pour le parc Lagimodière dans le nord de Saint-Boniface, la firme McGowen-Russell et Étienne Gaboury se réuniront prochainement (1) avec des organismes communautaires du quartier francophone afin de discuter de solutions possibles pour mieux aménager le terrain, longtemps négligé par la Ville.

« Somme toute, c'est une très bonne nouvelle, souligne la porte-parole des Amis du Parc, Lucienne Loiselle. Le parc Provencher pourrait certainement bénéficier d'une partie de cet appui financier. Et nous avons hâte de partager avec les nouveaux consultants le fruit de notre sondage auprès de 300 résidants du quartier, ainsi que présenter les résultats de notre pétition. »

On se rappellera qu'une pétition, visant à régler le problème de l'entassement de la neige dans le parc Provencher et de l'énorme étendue d'eau créée au moment de la fonte printanière, avait été circulée à l'initiative des Amis du Parc. Or, à la suite de l'accumulation de plus d'une centaine de signatures, le conseiller municipal Daniel Vandal avait invité en mars les Amis du Parc et plusieurs autres organismes à une réunion visant une solution au problème de la neige et à l'éventuelle élaboration d'un plan de développement à long terme pour le parc.

« C'était une réunion préliminaire qui nous a permis de partir la balle à rouler, mentionne Lucienne Loiselle. Maintenant, nous pourrons aller de l'avant et d'arriver à des solutions concrètes. »

Lors de la prochaine réunion, les Amis du Parc comptent faire entendre la voix des résidants. En effet, la Ville prévoit inviter des représentants des Amis du Parc, de l'Accueil Colombien, du Centre récréatif Notre-Dame, du Club Éclipse '79, de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, sans parler du président de l'Association des résidants du Nord de Saint-Boniface, Émile Chartier, du directeur d'Entreprises Saint-Boniface, Marc Lavoie, du président de la Corporation Riel, Raymond Simard et du directeur du collège Louis-Riel, Alexis Bertrand.

(1) Au moment d'écrire ces lignes, aucune date pour la réunion n'avait encore été fixée.

Archives La Liberté

Daniel Vandal : « On pourra commencer très bientôt à verser de l'argent pour revitaliser le parc. »

Aménagement paysager

Une ville propre

Winnipeg a remporté le premier prix dans la catégorie des villes de 300 000 habitants et plus au concours national Collectivités en fleurs. Elle compétitionnait aux côtés des villes d'Edmonton, de Halifax, de Laval et de Montréal.

« Ce sont la qualité de l'entretien des aménagements paysagers et la propreté de la ville qui ont impressionné les juges, explique le président de Collectivités en fleurs, Raymond Carrière. D'autant plus que Winnipeg implique ses citoyens afin d'avoir un environnement urbain plus agréable. »

Par exemple, le Business Improvement Zone (BIZ) du centre-ville compte deux groupes de citoyens qui ont respectivement contribué à planter des fleurs et à nettoyer le quartier de ses graffitis. En tout, 15 000 fleurs ont été disposées et entretenues durant tout l'été.

De son côté, Take Pride Winnipeg a organisé des groupes pour ramasser les déchets qui traînaient * au printemps. L'organisme a également préparé un livret sur la ville qu'il a remis aux juges. « Si le Québec est nommé la Belle Province, je crois que l'on peut dire que Winnipeg est aujourd'hui la belle city », remarque un des responsable de Take Pride Winnipeg, Tom Ethans.

À noter que Birtle a remporté les honneurs de la Classique canadienne, une catégorie dans laquelle des anciens gagnants sont jumelés à des municipalités n'ayant jamais participé. Le village était jumelé à Minnedosa.

M. C.

Notre-Dame-de-Lourdes

Nouveau maire intérimaire

Le maire du village de Notre-Dame-de-Lourdes, Yves Julien, est décédé au début du mois d'août. Le député-maire, Denis Bibault le remplace jusqu'à la prochaine élection qui pourrait avoir lieu l'an prochain.

Bien connu de la communauté, Yves Julien a été conseiller du village pendant 16 ans. Il a été élu maire en 1989 et a conservé le titre jusqu'à son décès. Les citoyens de Notre-Dame-de-Lourdes lui doivent leurs systèmes d'eau et d'égout ainsi que le pavé installé dans les rues du village il y a trois ans.

« Yves Julien était un entrepreneur vigoureux sur le plan politique et attentif aux petits détails des services du village », souligne Denis Bibault. En tant que maire intérimaire, celui-ci souhaite maintenir ce que le village possède déjà. Il se prépare également pour la construction d'un édifice qui regroupera les trois paliers de gouvernement et suivra le dossier de l'hypothétique ouverture d'un hôpital offrant des services locaux. Denis Bibault prévoit se présenter lors de la prochaine élection.

M. C.

Éditorial

De la parole au geste

Dans son premier rapport, l'an dernier, la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, appuyait sur la sonnette d'alarme et dénonçait le manque de courage du gouvernement fédéral vis-à-vis de ses responsabilités par rapport aux minorités de langues officielles. Un message qui a été entendu par le gouvernement qui répondait aux demandes de la Commissaire en affirmant dans son discours du Trône que le gouvernement allait « renouveler son engagement à l'égard des communautés.

par Pascal DUBÉ

Le problème, c'est qu'à la lecture du nouveau rapport de la Commissaire, on se demande si le message de l'an dernier a simplement été entendu ou si le gouvernement a réellement compris les défis auxquels les communautés sont confrontées. Autrement dit, est-ce que le discours du Trône, la nomination de Stéphane Dion et les autres bonnes nouvelles auxquels Dyane Adam fait allusion font simplement figure d'écrans de fumée pour cacher la réalité ?

Dans les faits, rien n'a réellement changé. Les organismes n'ont pas plus de moyens pour protéger nos acquis ou amorcer des projets de développement pour la communauté. Plus encore, suite au scandale du ministère des Ressources humaines, le gouvernement a modifié sa méthode d'attribution des subventions. Résultat, les paiements sont en retard. À la Société franco-manitobaine, on attend toujours l'argent pour financer les services offerts par le Centre de ressources communautaire ! Imaginez les impacts pour les plus petits organismes ...

Le gouvernement n'a pas non plus bonifié sa contribution à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) dans le cadre de l'Entente spéciale pour le financement scolaire. Au printemps 2000, la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, venait annoncer le renouvellement d'une contribution de 15 millions $ sur cinq ans. Tout un appui considérant que la DSFM va recevoir en 2004 le même montant d'argent qu'elle recevait du fédéral en 1994 !

Si c'est de cette façon que le gouvernement envisage « renouveler son engagement à l'égard des communautés minoritaires », il y a de quoi s'inquiéter ! La Commissaire aux langues officielles a raison, il faut mettre le gouvernement au défi de passer à l'action sans tarder. Joignez l'action à la parole pour renverser le laisser-aller des dernières années.



À VOUS la parole

Les Causes de l'attentat

Monsieur le rédacteur,

Le 11 septembre dernier, New York et Washington ont été la cible des terroristes. Je déplore ces attaques et pleure les victimes innocentes : d'abord celles qui ont péries dans les avions détournés tout comme celles qui ont rendu l'âme en tentant de sauver des vies. De plus, l'harcèlement dont témoignent les communautés musulmanes d'ici et d'ailleurs me préoccupe beaucoup. Ce qui me frappe davantage toutefois ce ne sont pas ces attaques mais plutôt l'interprétation que beaucoup de gens en font. Maintes et maintes fois, je lis et j'entends ici et là que les événements du 11 septembre sont sans fondement. Qu'on les comprenne ou pas, je crois au contraire que certaines convictions ont poussé les kamikazes, les pilotes des avions suicides, à poser de tels gestes.

Avant de traiter des causes de l'attentat, telles que je les perçois, j'aimerais apporter une précision importante. Comme la majorité des gens le sait, l'Islam regroupe l'ensemble des peuples musulmans. Toutefois, beaucoup ne font pas la distinction entre un musulman islamiste et un musulman intégriste : le premier interprète et applique le Coran avec une certaine souplesse y compris lorsqu'il fait de la politique tandis que le second le fait de façon plus radicale et sélectionne les passages du livre sacré qui lui permettent de justifier ses actions. Seuls les gens issus de ce dernier groupe moins nombreux peuvent être apparentés aux groupes terroristes ou peuvent être désignés comme étant favorables à ces groupes.

Trois motifs importants poussent ces gens qualifiés d'extrémistes au terrorisme. Ceux-ci croient d'abord que leur religion, soit l'islamisme, est supérieure à toutes autres et qu'elle doit donc dominer la planète entière. Cette philosophie leur sert donc de prétexte pour se livrer à des atteftats contre des pays ou des régions non-musulmanes. Deuxièmement, les terroristes s'opposent également à la modernité parce que l'intégrisme qui se veut fidèle aux traditions refuse de s'identifier aux valeurs et aux coutumes de la société moderne étrangère à ses principes. Les libertés dont jouissent les civilisations occidentales comme la pratique de l'avortement, les mouvements féministes, les droits des homosexuel(le)s et la possibilité d'être athée sont vues comme tabous aux yeux du musulman intégriste. Enfin des arguments politiques et économiques peuvent expliquer le désastre aux États-Unis. Osama ben Laden a d'ailleurs déjà avoué à certaines autorités américaines qu'il n'aimait pas le pays le plus puissant du monde parce qu'il s'appropriait injustement et sans relâche le pétrole du Proche et du Moyen-Orient. Il a aussi avoué qu'il s'opposait à ce que les États-Unis soutiennent Israël financièrement dans son conflit avec la Palestine et à ce que des sentinelles américaines soient continuellement postées dans le Golfe Persique ainsi que dans son pays, l'Arabie Saoudite.

Dans la communauté musulmane intégriste, celui qui se porte volontaire pour devenir kamikaze est vu comme un héros. Celui-ci préparerait en effet pour ses proches une place au paradis. Renversant, non ? Le terroriste prêt à commettre un geste qui va le tuer et tuer d'autres personnes a également réalisé depuis longtemps qu'il n'a aucune place sur terre et que le bonheur n'y est pas possible.

Nous, en tant qu'Occidentaux, ne pourrons probablement jamais réaliser le bien fondé du kamikaze car nous aimons la vie et croyons qu'elle vaut la peine d'être vécue. Nous respectons également la pluralité d'opinion tant que celle-ci ne va pas à l'encontre d'autrui. Par conséquent, nous ne souhaitons pas que la chrétienté s'étende à la planète entière. Toutefois, beaucoup d'entre nous déplorent les visées impérialistes des Américains que ça soit dans l'unification des trois Amériques par le biais du libre-échange ou de celui d'un pays contre un autre comme c'est le cas dans le conflit israélo-palestinien. Bien que les événements tragiques aux États-Unis soient inexcusables et que le terrorisme doit être combattu à l'échelle internationale, ne serait-il pas temps que les Américains révisent leur politique extérieure ?.

Chloé Gagnon
Winnipeg (Manitoba)
Le 19 septembre 2001

DSFM

Deux dénouements ?

En attente depuis quelques années, les résidents des quartiers Saint-Vital et Saint-James pourraient enfin obtenir leurs écoles francophones.

Jean-François NADEAU

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) est présentement en négociation en vue d'acquérir un terrain dans le sud de Saint-Vital ainsi que des locaux dans une ancienne école de Saint-James. Ces deux nouvelles acquisitions permettraient l'ouverture de deux écoles attendues depuis quelques années.

Saint-Vital

D'une superficie de 17 acres, le terrain visé par la DSFM est situé à l'intersection de la rue Sainte-Anne et de l'avenue Warde.

Selon l'un des commissaires de la DSFM, Maurice Auger, il s'agit d'un site idéal pour ériger une école secondaire. « L'avenue Warde traverse le quartier directement vers la rivière Seine, pour rejoindre le développement dans Southdale, explique-t-il. Nous serions très bien positionnés pour répondre à l'expansion future de la communauté francophone dans cette région. »

Maurice Auger indique également que cet emplacement coûterait entre deux et trois millions $ de moins que les autres sites qui avaient d'abord été suggérés par la DSFM. Ceci constitue une nouvelle encourageante, d'autant plus que les terrains à vendre se font rares dans Saint-Vital. Toutefois, c'est en raison de la contamination du sol que l'emplacement est si abordable. Maurice Auger se veut néanmoins rassurant. « La DSFM a consulté des spécialistes et a fait réaliser une étude de sol, affirme-t-il. Ce ne sont pas des polluants dangereux qui affectent le terrain, mais plutôt des matériaux comme du ciment et du bardeau d'asphalte. Nous aurons à débourser entre 300 000 $ et 800 000 $ pour assainir le site, mais je peux certifier qu'il n'y a aucun danger à y construire une école. »



photo : Jean-François Nadeau

Selon l'un des commissaires de la DSFM, Maurice Auger, le site à l'intersection de la rue Sainte-Anne et de l'avenue Warde est idéal pour ériger une école secondaire dans Saint-Vital.

Si les négociations vont bon train et que la DSFM achète le terrain, elle devra par la suite obtenir l'accord de la Commission des finances publiques du Manitoba pour débuter les travaux. Cependant, Maurice Auger est d'avis qu'il s'agit d'une simple formalité. « Je suis loin d'être inquiet, fait-il remarquer. Nous avons prouvé depuis longtemps que nous avions besoin d'une école secondaire francophone dans Saint-Vital, et ce d'après les critères serrés de la Commission des finances. »

Le commissaire souhaite que l'annonce du début des travaux soit faite d'ici quelques mois. Si c'est le cas et que les constructions progressent normalement, la nouvelle école pourrait ouvrir ses portes en 2003.

Saint-James

À Saint-James, la DSFM a l'intention de louer des espaces dans une école vacante, située au bout de la rue Sturgeon Creek, afin d'y ouvrir une école primaire. Elle éviterait ainsi les coûts de construction d'une nouvelle bâtisse.

Pour l'instant, il semble que les négociations vont bon train avec la Division scolaire Saint-James. Si tout se déroule comme prévu, l'institution ouvrira ses portes en septembre 2002.

Cependant, l'annonce de l'ouverture possible d'une école primaire francophone dans Saint-James inquiète certains parents, non seulement à l'école Taché de Saint-Boniface, mais aussi à Saint-James, comme l'explique le co-président du comité des conseillers scolaires de l'école Taché, Denis Bernardin. « Plusieurs des services offerts dans les écoles le sont en fonction du nombre d'élèves inscrits, mentionne-t-il. Or, si nous perdons les 70 à 85 élèves qui proviennent annuellement de l'Ouest, je ne suis pas certain que nous bénéficierons des mêmes services. Le même problème se pose à Saint-James, où plusieurs parents ont peur qu'il n'y ait pas suffisamment d'enfants. Ils veulent conserver les services qu'ils trouvent à l'école Taché et qu'ils apprécient. De plus, ils ne souhaitent pas que leurs jeunes se retrouvent dans des classes jumelées. »

Directeur général de la DSFM, Léo Robert se veut toutefois rassurant. Il soutient qu'il n'y aura aucune réduction de services à l'école Taché et qu'ils seront tous offerts aux élèves de Saint-James. Cependant, il n'est pas en mesure de garantir qu'il n'y aura pas de classes combinées.

La DSFM tiendra néanmoins des consultations publiques en novembre et décembre, afin de connaître l'opinion des parents qui résident dans l'ouest de la ville. Si la réponse est favorable, la nouvelle école primaire pourra voir le jour.

DSFM

Des fonds pour les directions

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se sont prononcés, lors de leur réunion du 19 septembre, en faveur d'une augmentation du nombre d'heures accordées pour les postes de direction dans les 22 écoles de la DSFM. Si la proposition est acceptée, elle entrera en vigueur pour le budget de l'année scolaire 2002-2003.

Les commissaires ont choisi d'appuyer cette démarche afin de palier au fait que les administrateurs scolaires ont des charges de travail de plus en plus lourdes. « Les directions d'écoles ont de plus en plus de responsabilités, explique le vice-président de la DSFM, Claude Lemoine. Elles ont de nombreux nouveaux dossiers à gérer tels que la maternelle à temps plein et le roulement de personnel. »

Le montant supplémentaire qui serait injecté équivaudrait à créer 5,8 postes de direction. Toutefois, Claude Lemoine serait étonné de voir de nouveaux emplois offerts. « Dans certaines des plus grandes écoles de la DSFM, cela pourrait arriver, mentionne-t-il. Cependant, je suis davantage convaincu que les écoles vont augmenter les heures destinées aux postes de direction déjà existants. Au lieu d'être de 50 %, les heures d'administration pourraient peut-être augmenter à 60 % par exemple. »

Bien qu'il soit en accord avec le projet, le commissaire Roland Saurette a tout de même indiqué durant la rencontre qu'il serait souhaitable de connaître les coûts exacts qui seraient engendrés par cette mesure. Son collègue Maurice Auger a pour sa part affirmé qu'il ne fallait pas avoir peur d'aller de l'avant. « Si jamais nous manquions de fonds, ce serait une preuve de plus que la DSFM est sous-financée par la province, note-t-il. Nous devons accepter d'augmenter les heures allouées aux directions pour que nos enfants puissent avoir les écoles qu'ils méritent. »

Avant d'être définitivement accepté, ce projet devra être soumis à des consultations, qui permettront d'élaborer la première ébauche du budget scolaire 2002-2003.

DÉCLARATIONS

Division scolaire de la Rivière Seine n° 14

PROVINCE DU MANITOBA

Avis est donné par la présente que je recevrai les candidatures aux postes de commissaires pour la Division scolaire de la Rivière Seine n° 14 au 192, avenue central, Sainte-Anne (Manitoba),

entre 8 h 30 et 16 h 30 les 28 septembre, 2, 3 et 4 octobre 2001.

Pour mandat d'un an :

Quartier n° 1 Saint-Norbert/La Salle/Glenlea 1 requis

Toutes présentations (dossiers de candidats) se font par écrit sur des formulaires disponibles à un bureau municipal ou au bureau de la Division scolaire.

Les dossiers de candidatures qui ne seront pas accompagnés de la documentation réglementaire ne seront pas acceptés.

Daté à Sainte-Anne dans la province du Manitoba ce 18e jour de septembre A.D. 2001.

Autorité Locale de la Division scolaire de la Rivière Seine n° 14.

Shirley Rathwell
Directrice du Scrutin

Observer, dépister... aimer

Les enfants ont une capacité remarquable de surmonter bien des épreuves. Or, tous ne l'ont pas. L'Association des psychologues scolaires du Manitoba portera en octobre son regard sur la violence dans les écoles. Deux psychologues, Diana Simpson et Roger Dubois, examinent quelques solutions possibles.

Daniel BAHUAUD

« On parle beaucoup de violence dans les écoles, lance Diana Simpson, qu'il s'agisse de bagarres dans la cour d'école ou de tragédies comme à Taber en Alberta. Les psychologues sont souvent invités à rencontrer les directeurs d'école pour parler des élèves dont le comportement fait peur aux enseignants. »

Diana Simpson en sait quelque chose. Oeuvrant au sein de la division d'Assiniboine South et membre de l'exécutif de l'Association des psychologues scolaires du Manitoba (APSM), la francophone est psychologue depuis près de 30 ans. Elle estime qu'il n'est pas étonnant que l'APSM ait choisi de tenir une conférence sur le sujet (1), en invitant non seulement des collègues, mais aussi des travailleurs sociaux, des administrateurs scolaires et même la police. « Pour en venir à des solutions à long terme, toutes les personnes qui évoluent dans le milieu scolaire doivent s'outiller davantage, en partageant les données les plus récentes, affirme-t-elle. Le réseautage est très important puisque la violence affecte toute la société. »

Psychologue scolaire retraité, œuvrant présentement au Service de Conseiller au Parc Windsor, Roger Dubois abonde dans le même sens. « Nous avons besoin de tous les moyens techniques possibles pour réduire l'incidence de la violence dans nos écoles, » dit-il.

Selon Diana Simpson, le dépistage des jeunes susceptibles d'être violents demeure un domaine de pointe. Elle souligne l'importance de mettre à jour les grilles d'évaluation des élèves, sans quoi un enfant perturbé peut passer inaperçu. « Personnellement, je souhaite sortir de la conférence armée de nouveaux protocoles d'évaluation, dit-elle. Les incidents graves se produisent toujours; nous avons donc besoin de solutions concrètes et utiles. »

Souvent, ce sont les types solitaires et tranquilles qui risquent d'exploser, précise Roger Dubois. « Malheureusement, ce sont ceux qui dérangent, qui crient et frappent qui attirent notre attention, observe le membre fondateur de l'APSM. Le jeune replié sur lui-même peut être très troublé, mais parce qu'il ne pose aucun problème de discipline, personne n'intervient. Le problème est plus aigu au secondaire, où les jeunes deviennent des numéros, passant d'une classe à une autre. »

« Il faut donc sortir de notre torpeur collective et être observateurs sensibles aussi bien dans le couloir que dans la salle de classe, renchérit Diana Simpson. Il faut regarder les jeunes avec des yeux différents. »

Traditionnellement, les psychologues ont eu recours au rapport "risque : adaptation", c'est-à-dire la juxtaposition des facteurs qui font qu'un jeune est à risque et des facteurs qui portent à croire qu'il s'en sortira. « L'alcoolisme, l'abus et les frustrations nées d'une difficulté d'apprentissage mènent au comportement violent, observe Diana Simpson. Parfois les problèmes se manifestent à un bas âge, en raison du manque d'appui pour les familles qui ne savent pas bien élever un enfant. Le grand facteur qui permet une meilleure adaptation est la présence d'adultes avec qui les jeunes sont positivement liés. Plus on maintient les liens avec les familles et les enseignants, plus les résultats sont encourageants. Toute la recherche l'affirme ; on le sait sans équivoque. »

« Au niveau secondaire, une bonne direction créera des occasions d'interagir avec les jeunes sur un plan plus humain, ce qui encourage la réussite sociale et académique, précise Roger Dubois. Ça peut aller des activités parascolaires à la mise sur pied d'un centre de ressources scolaires. Pourvu qu'il y ait de l'écoute, du respect et de l'amour, on n'a pas besoin d'être un prof pour faciliter l'adaptation d'un jeune. Un concierge peut aisément écouter un élève et avertir la direction d'un changement important dans son comportement. Ce qui montre qu'on peut avoir toutes les compétences techniques au monde – et il en faut – mais la façon d'être des adultes responsables doit aussi rayonner. Pensons aux adultes qui nous ont touché lorsque nous étions jeunes. Sans eux, que serions-nous devenus ? Si un jeune n'a pas recours à la violence, c'est parce que certains adultes dégagent une chaleur sincère. Grâce à eux, plus de jeunes sont "sauvés" que "perdus", et ce à tous les jours. »

(1) La conférence de l'APSM aura lieu le 5 octobre à Winnipeg. Renseignements et inscription : 488-4563.

LANGUES OFFICIELLES

Dansez maintenant !

Maintenant que le gouvernement a chanté toute l'année aux communautés de langues minoritaires combien elles étaient importantes, la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam lui demande maintenant de passer à l'action.

Yves LUSIGNAN et Pascal DUBÉ

La Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, constate avec satisfaction dans son deuxième rapport annuel que son cri d'alarme, lancé il y a un an face à l'érosion lente et cumulative des droits linguistiques, a été entendu et compris par le gouvernement fédéral. Elle attend cependant «avec impatience» un plan d'action doté de mesures concrètes et vigoureuses et met au défi Ottawa «de joindre l'action à la parole» et de «donner le coup de barre nécessaire» afin de renverser «les effets de l'érosion cumulative» des droits linguistiques.

Elle note cependant des signes encourageants de la part du gouvernement Libéral. L'engagement du fédéral à l'endroit des communautés minoritaires inscrit dans le dernier discours du Trône, la nomination du ministre Stéphane Dion à titre de responsable du dossier des langues officielles et les modifications à la Loi sur l'immigration, favorisant le recrutement d'immigrants francophones dans les communautés minoritaires, sont autant de signes qui font dire à la Commissaire que le vent semble avoir tourné.

«J'entends le bon discours, mais je constate encore un décalage entre les paroles et les gestes, déplore la Commissaire. Avec la nomination de Stéphane Dion, le gouvernement a maintenant un chef d'orchestre pour coordonner les efforts du gouvernement. Reste à savoir quel morceau il va jouer. »

Le président directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher est d'accord avec les grandes lignes du rapport de la Commissaire. « Le rapport présente des signes encourageants. Ce qui est intéressant dans le cas du ministre Dion par exemple, c'est qu'on sait que c'est un ministre influent du gouvernement et que le premier ministre aura une oreille attentive à ses recommandations.

« Sur la scène locale, il faut aussi souligner la participation du Commissariat aux langues officielles dans le dossier du poste de la Gendarmerie royale du Canada à Saint-Pierre-Jolys, mentionne Daniel Boucher. Non seulement se sont-ils intéressés au dossier, mais ils sont encore actifs aujourd'hui sur le plan de la mise en œuvre d'une station entièrement bilingue dans la région. »

Dyane Adam souhaite également que le gouvernement adopte une politique qui va garantir que les transformations gouvernementales et les transferts de responsabilités ne portent plus jamais atteinte aux droits linguistiques, comme ce fut trop souvent le cas par le passé.

« Il faut mettre un frein à l'érosion des droits linguistiques, insiste Dyane Adam. C'est évident qu'il va y avoir d'autres transferts de responsabilités et des privatisations, mais le gouvernement ne peut pas se soustraire à ses responsabilités linguistiques. » Le rapport de la Commissaire souligne notamment les problèmes systématiques qu'éprouvent Air Canada et ses filiales à offrir des services en français.

« Et que l'on ne me parle pas de ralentissement de l'économie ou de récession pour justifier les délais de livraison dans les services, déclare-t-elle. Un bon gouvernement doit être capable de gérer plusieurs priorités en même temps. Et comme le gouvernement a reconnu que la dualité linguistique était au cœur de l'identité canadienne, ils devraient y joindre les ressources nécessaires ! »

Notons en terminant que 46 plaintes ont été déposées au Commissariat aux langues officielles au Manitoba. Bien que ce nombre soit légèrement inférieur à la moyenne, les responsables locaux estiment que les plaintes se font de plus en plus complexes et demandent plus de ressources pour mener les enquêtes.



Photo : Gracieuseté CLO

Pour la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, il est urgent que le gouvernement précise ses intentions et dévoile un plan d'action pour assurer que toutes les institutions fédérales respectent l'esprit de la *Loi sur les langues officielles*.

DÉVELOPPEMENT RURAL

Les citoyens consultés

Le ministre des Affaires intergouvernementales du Manitoba, Jean Friesen, a annoncé le 20 septembre la formation du Comité consultatif de planification régionale pour le secteur de Winnipeg.

Le Comité entreprendra des consultations publiques dès cet automne en vue d'établir une ébauche de politique de développement des régions rurales ceinturant la capitale manitobaine. Le rapport devrait être remis à la province au printemps 2002.

« En faisant appel à un processus de consultations publiques en région, nous offrons l'occasion aux gens de se donner les moyens de bâtir une vie sécuritaire, vivifiante et prospère dans leur localité », a souligné Jean Friesen.

Les sept membres du Comité sont : Paul Thomas (président), le maire de Selkirk, R.S. « Bud » Oliver, le maire de la municipalité rurale de Ritchot, Bob Stefaniuk, la députée de Winnipeg, Lillian Thomas, Nick Carter, Cathy Auld et Eleanor Thompson.

Bob Stefaniuk espère que les consultations mèneront à un consensus qui permettra à Winnipeg et aux régions rurales de se développer conjointement et d'être plus attrayants. Cependant, ce sont les réponses des citoyens qui détermineront les enjeux prioritaires. « Mes priorités et celles du comité seront celles des répondants, qu'ils soient hommes d'affaires, politiciens ou simple citoyen », mentionne-t-il.

Il est à noter que la province a déjà fixé comme objectif la création de nouveaux partenariats entre les différentes localités rurales.

J.-F. N.

Expressions FRANCOPHONES
Une publication mensuelle de l'Association de la presse francophone

Le Pinson sort à nouveau de son nid

Par : Yves Lusignan

Le peintre Henri Matisse a dit un jour qu'il n'y avait pas d'art sans passion. Après la lecture du livre consacré à un des grands défenseurs de la francophonie en Saskatchewan, on peut maintenant dire sans se tromper que sans passion, il n'y a pas... de Pinson!

Roland Pinsonneault, le Pinson des Prairies, est une légende vivante en Saskatchewan et au Canada français. Tous ceux qui ont eu le bonheur de rencontrer un jour le personnage, qui fêtait le 22 septembre son 88ième anniversaire de naissance, ont été pour le moins impressionnés par la force de ses convictions, sa foi en la francophonie, et son esprit bagarreur. On parle ici de 60 ans de militantisme, ce qui n'est pas rien dans une province où un francophone pouvait encore se faire dire dans les années 80 de parler «a Canadian language». Le choc était d'autant plus grand lorsque le commentaire provenait d'un employé...de la GRC à Regina!

Un Pinson bagarreur donc, qui lorsque les choses n'allaient vraiment pas à son goût, lorsqu'il était vraiment excédé, lorsqu'il était à court d'arguments, n'hésitait pas à mettre le poing sur la table, ponctué d'un retentissant *Baptême!*, qu'on pouvait entendre de Regina à Ottawa. Une vraie *tête de buffalo*, comme il aimait se décrire après avoir repris son calme et ses esprits.

Le cri du Pinson, publié par Les Éditions Francine Breton, en collaboration avec la Société historique de la Saskatchewan, est une biographie attendue. Les premières entrevues, réalisées par Mme Claudette Gendron, ont en effet débuté dans les années 80. Le projet est ensuite tombé dans les oubliettes pendant une quinzaine d'années, pour être repris par l'auteur Jean-Pierre Leclerc. Attention! Il a tout de même fallu «les supplications» de ses amis, pour que Roland Pinsonneault accepte de faire revivre le projet. Le Pinson aime chanter, sans pour autant donner l'impression de se pavaner.

Né à Napierville au Québec en 1913, Roland Pinsonneault avait cinq ans lorsque ses parents fermiers décidèrent de migrer dans l'Ouest pour finalement s'installer à Gravelbourg en Saskatchewan, la Terre promise! Lui aussi sera fermier, mais un peu à contrecoeur. Son père a besoin de ses bras, car la crise économique des années 20 frappe. Il aurait pourtant aimé poursuivre ses études, lui qui aime la compagnie des livres. Il devra renoncer à son rêve de devenir médecin, historien «ou quoi que ce soit qui en ferait un homme de lettres et un notable.»

Il développe en parallèle un goût marqué pour l'implication sociale. Il participe avec enthousiasme au développement d'une des premières coopératives agricoles à voir le jour dans l'Ouest canadien, le fameux Wheat Pool. On le verra ensuite s'impliquer comme propagandiste au sein de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC), rebaptisée dans les années 60 l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan. Il en deviendra même le président de 1964 à 1968. Il fera aussi sa marque au sein de l'Association des commissaires d'école franco-canadiens (ACEFC), qu'il présidera pendant vingt ans, de 1952 à 1972.

Coopérateur dans l'âme, il sera naturellement impliqué dans le développement des caisses populaires mais ne réussira jamais à convaincre les petites «baronnies» francophones de s'unir au sein d'un plus important regroupement.

Il fera également partie au début des années 60 de la fameuse *Patente*, l'Ordre de Jacques-Cartier, et sera un des premiers membres de la cellule de Gravelbourg.

On ne compte plus ses luttes et son implication sociale. Pour la radio francophone, pour l'Assurance-vie Desjardins, pour le journal provincial l'Eau vive, à titre de président de l'Association de la presse francophone (APF), pour l'enseignement postsecondaire en français par le biais de la création de l'Institut de formation linguistique de Regina, pour une librairie francophone à Regina et pour...la souveraineté du Québec?

Lui le nationaliste, le bon libéral, le fédéraliste qui admirait tant Pierre Trudeau, tire un jour ses propres conclusions sur l'avenir du français et des Canadiens français. Des conclusions appuyées sur ses longues années de lutte en faveur du français dans l'Ouest, et contre les vicieuses tentatives d'assimilation menées par les anglophones. Il les fera connaître lors du référendum de 1980, bravant ses amis et ses adversaires. Cela ne l'empêchera pas de recevoir l'Ordre du Canada en 2000.

Tout cela, il n'aurait pu le faire sans le soutien et l'amour de sa Donalda, décédée il y a plusieurs années. Donalda, qui a élevé quasiment seule ses six enfants pendant que son passionné de mari courait les réunions ici et là après le travail sur la ferme. Une ferme qu'il finira par vendre en 1969 alors qu'il a presque 60 ans, au grand soulagement de son épouse : «Son époux ne sera plus écartelé entre les responsabilités de la ferme, les attentes et les critiques de Domina (son père), puis d'un autre côté, ses élans et ses engagements envers la francophonie» écrit d'ailleurs Jean-Pierre Leclerc.

Parce qu'il faut bien le dire, la «Cause» passera parfois avant la famille. On ne compte plus les fois où il a puisé au fond de ses poches, pour donner l'exemple à ses compatriotes. C'était sa façon à lui de surmonter le profond malaise qu'il avait, chaque fois qu'il parcourait la province pour convaincre les Fransaskois de participer à une énième campagne de financement.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : qui s'est frotté à Donalda Pinsonneault née Poirier, sait qu'elle n'était pas une femme soumise comme celle du roman et de la télésérie *Un homme et son péché*. Une femme née à Gravelbourg, qui se balade à Regina avec une broche en forme de fleur de lys accrochée à la poitrine, est une femme qui n'a peur de rien et qui a des opinions tranchées.

Le Pinson des plaines laisse avec ce livre un témoignage pour les générations futures. Pour reprendre une formule choc, qu'il avait l'habitude de sortir de son chapeau à la fin d'une de ses fameuses envolées oratoires, dont il avait le secret : ***trois petits soupirs avant de mourir.***

L'AGENDA de la francophonie

13 octobre 2001 à Ottawa, ON

• Réunion du Comité de suivi *Dialogue*. Le comité se dotera d'un plan d'action national pour orienter les actions concrètes qui seront prises dans le cadre du projet *Dialogue*.

Pont Provencher

Des commerçants en souffrent

On dit souvent que tout vient à point à qui sait attendre... Pourtant, si l'attente s'étire trop, certains commerçants du boulevard Provencher pourraient être grandement affectés par la construction du nouveau pont Provencher.

Jean-François NADEAU

Il semble que les travaux de construction du nouveau pont Provencher n'affectent pas uniquement la circulation automobile dans le quartier francophone de Winnipeg. Certains commerçants de l'artère principale de Saint-Boniface se disent durement touchés et craignent des pertes considérables.

« J'estime que depuis le 4 septembre, je perds 70 % de mon chiffre d'affaires à cause des réparations, indique avec inquiétude et aussi une certaine colère le propriétaire du salon de bronzage Ice Cubes, Dan Wasslin. Les gens qui viennent du nord n'ont plus accès à mon commerce parce qu'ils ne peuvent plus emprunter l'avenue Taché à partir du boulevard Provencher. S'ils veulent vraiment venir, ils doivent traverser le pont et faire un détour par La Fourche avant d'y arriver. Malheureusement, ce n'est pas tout. Une fois ici, les clients doivent pouvoir stationner. Au moment où je vous parle, il y a une pelle mécanique qui bloque complètement l'accès à mon stationnement. C'est inacceptable ! »

Ce qui affecte certains commerçants situés sur le boulevard Provencher, ce n'est pas la construction du pont même, mais bien les travaux d'aqueduc qui bloquent actuellement une partie de l'avenue Taché. Propriétaire du Promenade Bistro, Pascal Filion est de cet avis. « Ces travaux vont rendre notre stationnement pratiquement inaccessible durant presque un mois, déplore-t-il. En plus, la rue Masson, qui offre des espaces de stationnement à plusieurs de nos clients, n'est pas toujours ouverte à la circulation. Notre chiffre d'affaires va forcément s'en ressentir. Heureusement, quelques travailleurs viennent manger chez nous à l'heure du dîner. Cela nous donne un coup de pouce. »

Président de la corporation de développement économique Riel, Raymond Simard considère que la ville de Winnipeg a sa part de responsabilités en ce qui concerne les problèmes qu'éprouvent les commerçants. « La signalisation pour rediriger les automobilistes est mal faite, affirme-t-il. Les gens n'ont plus envie de s'arrêter dans le secteur. Le cas du restaurant Le Beaujolais en est une preuve flagrante. Le samedi 15 septembre, l'institution a servi 30 repas. À pareille date l'an passé, il y en avait 170 de servis. C'est toute une différence ! »

Afin de remédier à la situation, Raymond Simard compte travailler à la mise sur pied d'un comité qui serait constitué de commerçants, de représentants de la Ville de Winnipeg, ainsi que du constructeur responsable des travaux. « Il faut faire le maximum pour faciliter la vie des commerçants, soutient-il. La Ville avait prévenu qu'avec la construction du nouveau pont, ce serait difficile pour eux au début, mais qu'à long terme, ils allaient en profiter. Il faut cependant qu'ils existent encore quand se sera rentable ! »

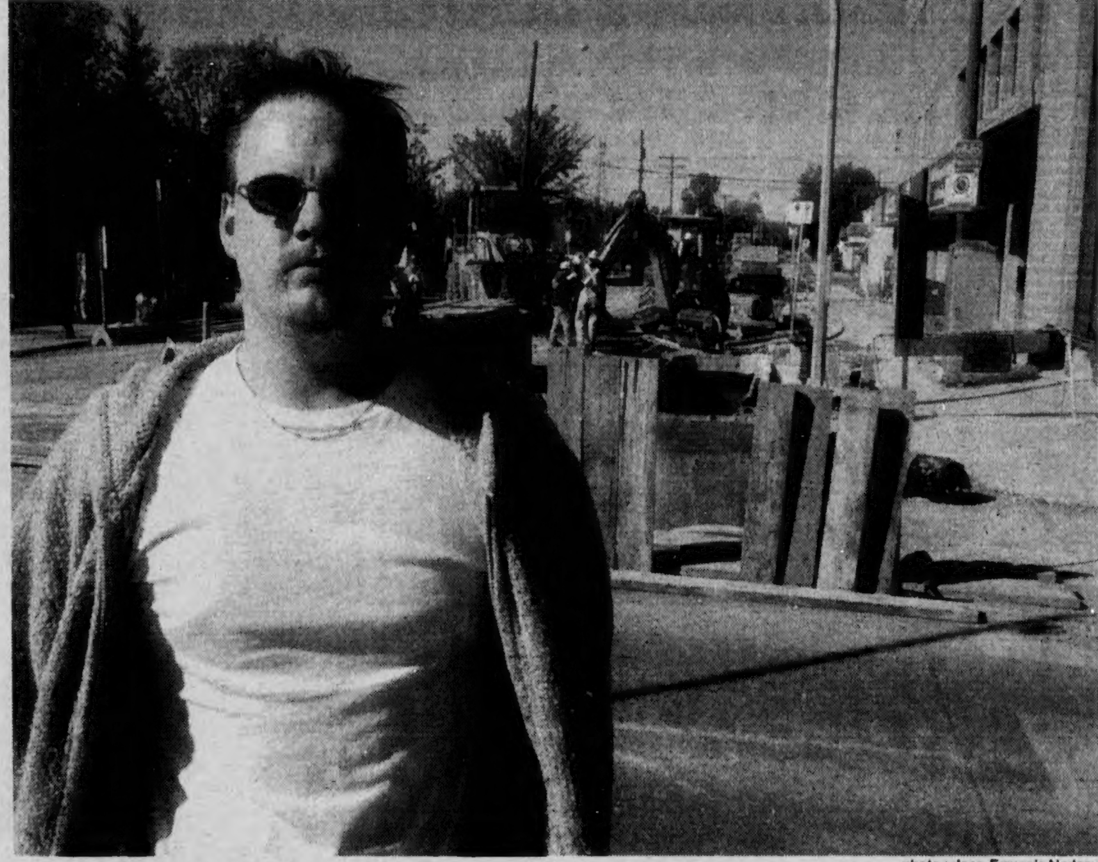


photo : Jean-François Nadeau

Propriétaire du salon de bronzage Ice cubes depuis neuf mois, Dan Wasslin craint de perdre son commerce en raison des travaux de construction du nouveau pont Provencher.

Si le problème n'est pas réglé sous peu, les commerçants touchés souhaitent recevoir une compensation financière de la part de la Ville de Winnipeg, à l'instar des commerçants de l'avenue Nairn, lorsque le viaduc a été bâti. Pour le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, il est hors de question de songer à toute forme de dédommagement. « Je suis conscient que la situation est difficile, précise-t-il. C'est toujours difficile lorsqu'un gros projet de construction est amorcé. Cependant, il faut remettre les choses en contexte. Je ne suis pas certain que les commerçants perdent autant qu'ils le croient. Une chose est certaine, ils perdent moins maintenant que lorsque le pont Provencher a complètement été fermé en 1997 à cause des inondations. »

Néanmoins, Daniel Vandal indique qu'il travaille présentement avec la Zone d'amélioration commerciale (ZAC) du Quartier français, afin de trouver des solutions et de minimiser les problèmes. Il a également l'intention d'augmenter les communications aux Winnipegois pour leur rappeler que le boulevard Provencher est toujours vivant et ouvert.

Choix de vivre

Des journées remplies d'activités, de plaisir et, avant tout, de choix. Voilà ce qu'il faut pour agrémenter la vie des personnes âgées.

Mylène CRÊTE

Francine Normandeau aime bricoler. Résidente au Foyer Valade depuis quelques années déjà, les activités de coloriage et de bricolage sont ses favorites. « Ça tient les mains et la tête occupés », lance-t-elle. Sa comparse, Marie-Louise Langlois, préfère la musique et les activités de pastorale. « Je suis incapable de lire depuis un anévrisme, mais je sais toutes mes prières par cœur », déclare-t-elle.

Ces activités organisées par des employées de l'établissement sont dites thérapeutiques parce qu'elles favorisent l'autonomie des personnes. Par exemple, chaque jour, les résidents du Foyer Valade ont le choix de participer à des jeux ou autres. « Il est important de laisser choisir nos personnes âgées afin qu'ils conservent leur autonomie, souligne la coordonnatrice des bénévoles et des programmes d'activités thérapeutiques, France Bernier. Il faut également adapter ces loisirs aux particularités des participants afin d'intégrer tout le monde.

« Par exemple, un jeu de bonhomme pendu écrit à la main sur un tableau peut exclure les personnes aveugles, poursuit-elle. Je dois m'assurer de nommer les lettres déjà trouvées afin qu'elles puissent participer. »

La résidence pour personnes âgées étant le dernier endroit que les aînés fréquentent, ceux-ci doivent s'y sentir à l'aise. « Le but des activités thérapeutiques est d'offrir une vie communautaire, note France Bernier. Nous emmenons la communauté dans notre établissement par le biais de costumes ou de musique et nous emmenons les résidents dans la communauté en les promenant à la Fourche ou au centre d'achats. »



photo: Mylène Crête

Une équipe du Foyer Valade qui travaille d'arrache pied pour rendre la vie des résidents agréable. De gauche à droite en commençant par le haut : Joëlle Brémault, France Bernier, Suzanne Johnson et Rose Seewald accompagnées de Marie-Louise Langlois et de Francine Normandeau.

Pour la représentante de famille au conseil des résidents, Lucille Blanchette, les activités thérapeutiques créent des liens entre les participants. « Ça leur fait oublier leurs soucis, indique-t-elle. Lorsqu'ils se retrouvent ensemble, le fait de voir que d'autres sont capables de participer malgré un handicap ou une maladie normalise leur vie. Ils ne restent pas dans leur chambre toute la journée. »

Bingo, lecture du journal à haute voix, célébration des récoltes de maïs et de fraises, les idées ne manquent pas pour rendre la vie des résidents agréable. Et il faut les partager. Plusieurs employés des Centres de soins de longue durée et autres établissements pour personnes âgées se réuniront le 29 septembre lors d'une conférence donnée par l'Association des activités thérapeutiques afin d'échanger sur le sujet. « Nous avons toujours besoin d'améliorer notre programme et de trouver de nouvelles activités », conclut France Bernier.

ÉDITIONS DU BLÉ DESS(E)INS II DRAWING(S) TASCONA LÉVEILLÉ

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

FOYER DES ÉCRIVAINS

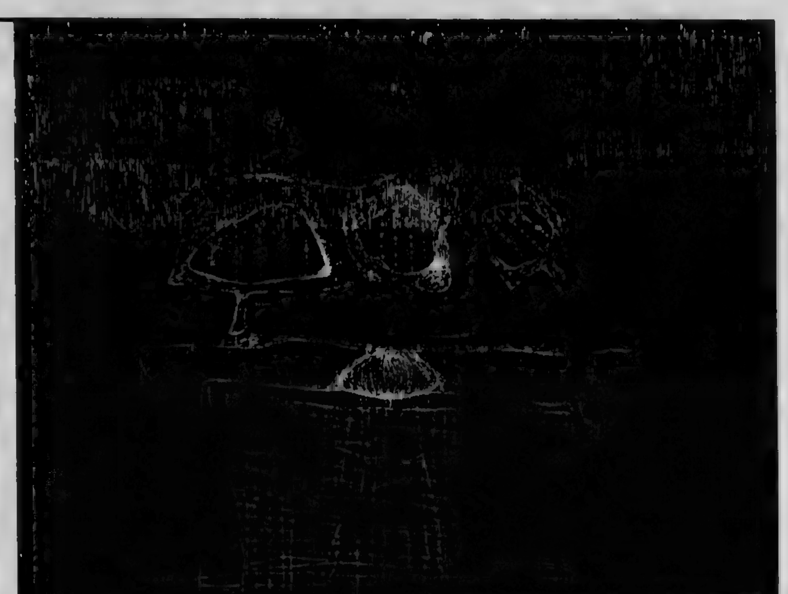
"Syntonisé" avec son dess(e)in.

Dess(e)ins II est le second recueil de poésie que Roger Léveillé partage avec le peintre Tony Tascona. Son lancement le 27 septembre au Foyer des écrivains a été un moment fort dans le déroulement du Festival international des écrivains de Winnipeg.

Mohammed CHOALI

Dessiner sans dessein

Ce qu'il faut savoir
c'est que la main
est aveugle.
Elle suit la trace
à la limite de la ligne
sans jamais tomber dans le néant.
En suivant ainsi
sans dessein
elle accomplit
toujours exactement
ce qu'elle doit
en toute liberté
sans jamais tomber dans le néant.
Maintenant vous savez.



Le poème Dessiner sans dessein est le pendant à l'image White screen. Dans le nouveau recueil, Dess(e)ins II, de Roger Léveillé et Tony Tascona, le texte et l'image se font écho et s'engagent dans un dialogue ouvert qui se veut Libération pour le lecteur–observateur.

Dans le cadre du cinquième Festival international des écrivains de Winnipeg et de sa dimension francophone, le Foyer des écrivains, les Éditions du Blé ont déployé le 27 septembre leurs talons pour le lancement du recueil de poèmes et de peintures du collectif signé par Roger Léveillé et Tony Tascona.

L'événement, célébré au Centre culturel franco-manitobain à côté d'autres organisés à divers endroits de la ville, se veut une manifestation esthitico-culturelle toute singulière.

Singulière de par la formule que l'écrivain Roger Léveillé et le peintre Tony Tascona ont réservé à leur œuvre commune. *Dess(e)ins II* est une sorte de composition où les textes et les dessins s'offrent harmonieusement à la perception du lecteur-observateur et où ils se renvoient infiniment des signaux dans une quête multilatérale du sens.

Selon l'interprétation même de Roger Léveillé, « la relation établie entre les dessins et les poèmes n'est pas une relation parallèle. C'est une "syntonisation" de deux facettes de la réalité. C'est un projet, un dess(e)in perpétuellement fugace mais définitivement toujours présent. »

Face à un sens premier qui est toujours absent, la question de l'existence même reste toujours posée et à déchiffrer. Le mot tente de rejoindre l'image et l'image s'efforce d'incarner le mot pour finalement amener le lecteur-spéctateur à retrouver sa liberté. Ainsi, il peut faire le choix délibéré de son dess(e)in, et peut être même de son destin », dit Roger Léveillé avec délectation.

Ce dialogue ouvert entre la plume et le pinceau qui arrache Roger Léveillé des cadres habituels de l'écriture linéaire est plus qu'un état d'esprit ; c'est une réponse à une exigence d'être, celle de goûter au bonheur de vivre et d'existe. « Le bonheur n'est ni plus ni moins qu'une adéquation harmonieuse de notre être avec le monde, pense le poète. Il suffit de s'accorder, de se syntoniser dans le Dess(e)in de la Création et de la Nature. Le reste est quasiment superflu. »

Mais pourquoi la peinture reste précisément pour Roger Léveillé un art privilégié pour accompagner son expression poétique ? Certes, comme le disait le philosophe chinois Shitao, au-delà du fait que « l'Unique Trait du Pinceau est la racine et l'origine première de la calligraphie et de la peinture », cette dernière reste pour Roger Léveillé une seconde nature.

« J'ai toujours traîné le désir de peindre, de manipuler les traits et les couleurs, depuis que j'étais petit le dessin a constitué pour moi un espace de rêve, de réflexion et d'expansion, ajoute-t-il. Mais l'essentiel, c'est de témoigner de notre expérience de la vie, peu importe la forme de l'art dans laquelle on le fait. L'œil par lequel tu vois Dieu est celui-là même par lequel Dieu te voit. »

T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour !

Je m'appelle Amélie Yvette Marie Sorin. Je suis née le 4 mai 2001.

J'habite à Lorette, au Manitoba, avec mes parents, Marcel et Michelle (Aquin) Sorin. J'ai une grande soeur, Catherine, qui m'aime beaucoup et qui prend bien soin de moi.

Un gros bonjour à mes grands-parents, Jules et Laurette (Nadeau) Sorin et à Henrie et Patricia (Clairmont) Aquin.

Mes oncles et tantes, frère Raymond Sorin, soeur Diane Sorin, Donald et Yvette Sorin, Nicole et Robaire Pantel, Annette Aquin et Jeannine Sorin aiment beaucoup passer du temps avec moi.

J'aimerais aussi envoyer un gros bec à mon arrière-grand-mère Annette (Boulet) Aquin qui vient tout juste de fêter son 77e anniversaire !

T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour !

Je m'appelle Elliot Woodrow Kemp Chaput. Je suis né le 21 février 2001 à 23 h 46. Je pesais 6 lb. 12 oz. et mesurais 19" 3/4.

Je suis le premier petit-enfant à grandma Karen et grandpa Gord ainsi que le premier neveu à auntie Kim.

Je suis le cinquième petit-enfant de Mémère et pépère Thérèse et André Chaput. Avec cousine Magalie, ils en ont six.

Le Babillard

AÎNÉS

✎ Des **conférences sur le vieillissement** auront lieu à la bibliothèque de Winnipeg tout au long du mois d'octobre de 13 h 30 à 15 h 30. La spiritualité, les maisons de retraite, les habitudes de vie et les enfants du divorce seront les sujets abordés à chaque semaine. Info : 956-6440.

ATELIERS DE CROISSANCE PERSONNELLE

✎ ***Pluri-elles*** offre des ***sessions d'alphabétisation*** dans la région de Saint-Pierre-Jolys les mardi et jeudi. Tout adulte, homme ou femme, qui désire améliorer ses connaissances en français peut obtenir plus d'information en téléphonant au 433-3582 les mardi et jeudi.

RECHERCHÉS

✎ ***Élections Manitoba*** est à la recherche de directeurs et directeurs-adjoints du scrutin à l'extérieur de Winnipeg. Pour être admissible, vous devez avoir le droit de vote au Manitoba, bien connaître la circonscription électorale où vous habitez et être en mesure de travailler à temps plein pendant les six semaines de la période électorale. Pour plus de renseignements composez le 1-800-282-8069 poste 4653 ou consultez le www.elections.mb.ca. **La date limite pour faire application est le 9 octobre.**

✎ ***Cinémental*** est à la recherche de bénévoles pour la dixième édition de son festival du 1er au 8 novembre. Vous aimez le cinéma ? Joignez-vous à notre équipe pour faire de cet événement un succès. Info : Benoît Doyon-Gosselin, 237-8592.

✎ Les ***Scouts franco-manitobains*** sont à la recherche d'adultes âgés de 21 et plus pour aider les jeunes à La Broquerie, Saint-Boniface, Saint-Laurent, Saint-Norbert et Saint-Vital. Communiquez avec Claire au 233-4324 ou par courriel à scoutdm@mb.sympatico.ca.

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ La ***paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde*** organise, le 30 septembre, un après-midi en l'honneur des ***Sœurs Oblates*** qui ont œuvré à Île-des-Chênes et à Grande Pointe entre les années 1939 et 2000. Une messe aura lieu à 14 h à la Maison provinciale des Sœurs Oblates (601, rue Aulneau). Une réception aura lieu ensuite dans l'auditorium. Info : Marjorie Beauchemin au 878-3358.

✎ Venez ***danser sur des airs du bon vieux temps*** avec l'orchestre Maple Creek et Wayne Lipischak à toutes les deux semaines à partir du 12 octobre. La danse commence à 20 h à l'école Gabrielle-Roy (310, chemin Lamoureux). Le coût d'entrée est de 5 $ par personne. Info : Yvette Damphousse au 878-9562.

LA SALLE

✎ La paroisse organise un ***souper à la dinde*** le 30 septembre au Centre communautaire de 15 h 30 à 19 h. Coûts des billets 8, 50 $ par adulte, 3, 50 $ par enfant de 6 à 10 ans. L'entrée est gratuite pour les 5 ans et moins. Pas de réservations.

LORETTE

✎ Un ***souper paroissial*** se tiendra le 7 octobre de midi à 18 h à la salle de la paroisse. Coûts : 8, 50 $ pour les 12 ans et plus, 3 $ pour les 5 à 11 ans. L'entrée est gratuite pour les enfants de 4 ans et moins.

SAINTE-AGATHE

✎ Un ***souper paroissial*** se tiendra le 30 septembre à la salle des Chevaliers de Colomb de 16 h à 20 h. Prix d'entrée : 9 $ par adulte et 3 $ pour les 5 à 13 ans. L'entrée est gratuite pour les enfants de 5 ans et moins.

SAINTE-ANNE

✎ Le comité culturel offre des ***cours de peinture acrylique*** donnés par Joe Perrault les mardis soirs au local du CCCSA. Info : Suzanne, 422-8794.

✎ Participez au souper-spectacle une ***soirée de meurtre*** le 13 octobre au Club Jovial. Le coût des billets est de 20 $. Informations : Nicole, 422-9599.

SAINT-BONIFACE

✎ Le ***Centre de ressources éducatives à l'enfance*** (CRÉE) organise une ***grande vente de jouets et de vêtements usagés*** le 29 septembre de 9 h 30 à 12 h 30 au Centre Notre-Dame (271, avenue de la Cathédrale). Prix d'entrée : 1 $ par adulte. Info : 257-9934.

✎ Le Conseil Goulet #3681 des Chevaliers de Colomb vous invitent à leur ***souper d'automne*** le 30 septembre. L'événement se déroulera au Centre communautaire Précieux-Sang (202, rue Kenny) entre 16 h et 19 h. Coût : 8 $ par adulte et 5 $ pour les enfants de 5 à 10 ans.

✎ La ***réunion annuelle*** du Comité diocésain de justice sociale aura lieu le 4 octobre à 19 h au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : Michèle ou Josée au 237-9851. En solidarité avec les personnes dans le besoin, s.v.p. apportez un item non-périssable.

✎ ***L'Office diocésain de cathéchèse*** vous invite à participer à une journée de formation sur les programmes d'enseignement religieux de la quatrième à la sixième année. L'atelier sera animé par Nicole Durand-Lutzy de l'Office de la cathéchèse du Québec et se tiendra au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface de 8 h à 15 h 30. Coût : 10 $ pour la journée ou 7 $ pour l'avant-midi. Inscriptions : Sylvie, 237-9851.

✎ La ***Mini-maternelle du parc Windsor*** a encore des places de disponibles dans les programmes des 3 ans, des 4 ans et de francisation. Pour plus d'informations, signalez le 257-1474.

✎ Apprenez à mieux communiquer en public en fréquentant les ***Francs-parleurs***, le club bilingue de Toastmasters International. Les réunions ont lieu tous les mercredi à 17 h 30 au Centre renouveau Aulneau (601, rue Aulneau). Info : Daniel, 235-2251 ou 667-4938.

SAINT-EUSTACHE

✎ Le groupe ***Family Tradition*** se produira en spectacle le 20 octobre à la salle communautaire. Le concert commence à 20 h. Les billets sont vendus au prix de 15 $ à l'avance et 20 $ à la porte. Pour plus de renseignements, contactez Debbie Forgie au 353-2085.

SAINT-JOSEPH

✎ Un ***souper d'automne*** aura lieu le 21 octobre de 16 h à 19 h 30. Cuisine française et autres délices seront servis. Coût : 8 $ par adulte et 5 $ pour les enfants de 6 à 10 ans. Entrée gratuite pour les 5 ans et moins.

SAINT-LÉON

✎ Il y aura un ***souper paroissial*** au ***Centre récréatif de Saint-Léon*** le 30 septembre. Le coût est de 8 $ par adulte, 3, 50 $ pour les 12 ans et moins. L'entrée est gratuite pour les enfants d'âge préscolaire.

SAINT-VITAL

✎ Le ***mini Franco-fun*** invite les parents à participer aux rencontres hebdomadaires les mardi et mercredi entre 9 h et midi. Au programme : chants, jeux et bricolage. Info : Lynn au 257-5940 pour le mardi et Ginette au 254-3241 pour le mercredi.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

MUSIQUE CLASSIQUE

Des Étoiles qui montent et qui montent...

L'Orchestre symphonique de Winnipeg a entamé sa nouvelle série pour la saison 2001-2002, Rising Stars. Tout un programme de promotion pour de jeunes étoiles montantes mais déjà brillantes dans le ciel de la musique classique.

Mohammed CHOALI



Archives La Liberté

Ce programme a été initié par l'Orchestre Symphonique de Winnipeg pour donner la chance à de jeunes musiciens, venant un peu partout du monde, de perfectionner leur visibilité

Cette série qui va connaître le coup de semonce le 4 octobre 2001 se déroulera sous le signe de la musique de France avec d'illustres pièces comme le Corsaire, Op. 21 d'Hector Bérliotz, Nocturnes : nuages et fêtes de Claude Debussy, Introduction et Rondo Capriccioso, Op. 28 de Camille Saint-Saëns, Pavane, Op. 50 de Gabriel Fauré, Boléro de Maurice Ravel, et d'autres encore.

À cette occasion, l'Orchestre symphonique de Winnipeg accueillera le jeune violoniste Howard Zhang qui a déjà derrière lui une grande expérience. Âgé de 17 ans, d'origine chinoise, résident aux États-Unis, il a à son actif le fameux prix de la M. Klein International String Competition. Étoile montante, il a besoin de se faire connaître sur la scène musicale internationale et de confirmer sa progression dans le monde du vedettariat.

Selon les dires de l'altiste franco-manitobaine Élise Lavallée qui participera à cette série des Rising Stars en jouant de la musique tchèque le 21 mars prochain, « ce programme a été initié par l'Orchestre Symphonique de Winnipeg pour donner la chance à de jeunes musiciens, venant un peu partout du monde, de perfectionner leur visibilité. En jouant sur une scène, devant un vrai public, les musiciens gagneront en expérience et aiguiseront leurs talents en les confrontant avec d'autres musiciens de plus grande notoriété qu'eux sous l'oreille attentive d'un public connaisseur ».

C'est également le point de vue de la violoniste Claudine Saint-Arnaud qui estime que « l'Orchestre symphonique de Winnipeg aurait pu entamer ce genre de série il y déjà belle lurette. Il s'agit là d'une très bonne initiative qui a le mérite de forger de jeunes talents à l'art des grands spectacles, souligne-t-elle. Mais cette initiative instituée seulement cette année aurait gagné toutes ses lettres de noblesse si des actions de sensibilisation avaient été organisées auparavant. »

La série de concerts Rising Stars aura lieu à la Salle du Centenaire de Winnipeg à 19 h 30. Billets : 12 $ à 20 $ plus taxes. Renseignements : 949-3999.



Courez la chance de gagner l'une de trois paires de billets pour assister au concert de l'**Orchestre symphonique de Winnipeg** le 4 octobre et une paire de billets pour le concert **Irish Descendants** du 5 ou du 6 octobre. Téléphonez à *La Liberté* le **lundi 1er octobre entre 13 h et 14 h** en composant le 237-4823 ou le 1-800-523-3355 et laissez vos noms et numéros de téléphone dans notre boîte vocale. Les heureux gagnants seront choisis parmi les personnes qui auront téléphoné.

Les Rendez-vous

MUSIQUE

• ***Le Foyer*** présente, à 18 h, le ***Festival des écrivains*** le 28 septembre, ***Ya Ketchose*** le 5 octobre, ***Charlotte Hébert*** le 12 octobre, le ***Big Band du Collège Louis-Riel*** le 19 octobre et ***Batuque Percussion*** le 26 octobre. ***Le Mârdi Jazz*** présente, à 20 h 30, ***Brian Ratushniak*** le 2 octobre, ***Gilles Fournier*** le 9 octobre, ***Klowak/Cummings Group***, le 23 octobre et ***Michelle Grégoire*** le 30 octobre. Info : 233-8972.

• ***L'Université de Winnipeg*** présente ***Papa Mambo !*** le 29 septembre et ***Lakshmi*** le 6 octobre à la salle Eckhardt-Gramatté. Billets et info : 786-9000.

• ***L'orchestre de chambre de Winnipeg*** présente le pianiste ***Ian Parker*** et le chef d'orchestre de l'Opéra de Montréal ***Yannick Nézet-Séguin*** le 10 octobre. Info : 783-7377.

• ***L'orchestre symphonique de Winnipeg*** offrira un spectacle qui met en vedette des compositeurs français tels Debussy, Ravel et Berlioz le 4 octobre. Billets : 949-3999.

THÉÂTRE

• La nouvelle saison du ***Cercle Molière*** approche à grands pas. La pièce ***Les Voisins*** sera présentée du 16 octobre au 3 novembre. Billets et info : 233-8053.

EXPOSITIONS

• L'artiste ***Adrienne Bouchard-Langlois*** expose ses tableaux au restaurant Mona Lisa (1697, Corydon).

• La ***galerie d'art contemporain Plug In*** présente des expositions de ***Victor Sloan, Susan Philipsz et Eoghan McTigue*** jusqu'au 20 octobre.

• Le ***Musée des beaux-arts de Winnipeg*** présente les expositions : ***William Eakin*** jusqu'au 30 septembre, ***Jade*** jusqu'au 6 janvier et les sculptures de ***Abraham Anghik Ruben*** jusqu'au 3 mars. Info : 786-6641.

• Le ***Centre culturel franco-manitobain*** présente les œuvres de ***Gisèle Ouellette*** sous le titre *Les mailles du fil* jusqu'au 4 novembre. Info : Liza Maheu, 233-8972.

• L'exposition ***Paint it Black d'Arnold Isbister*** sera présentée à la galerie ***Urban Shaman*** inc. jusqu'au 23 octobre. Info : 942-2674.

CINÉMA

• Le film ***Hedwig and the Angry Inch*** est présenté à la ***Cinémathèque*** à 19 h et 21 h jusqu'au 4 octobre. Informations : 925-3457.

ENFANTS

• Le ***Fantasy Theatre for Children*** présente ***The Sorcerer's Apprentice*** du 8 au 24 octobre ainsi que ***Hansel and Gretel*** le 19 octobre. Réservez tôt en appelant au 944-0581.

• Le ***Manitoba Theatre for Young People*** présente la troupe de théâtre DynamO de Montréal et leur pièce ***Mur-mur (The Wall)*** du 12 au 26 octobre. Le coût des billets est 10 $. Billets : 942-8898.

FAMILLE

• Le ***Festival des oies*** du ***marais Oak Hammock*** se tiendra les 29 et 30 septembre.

• Le ***Planétarium*** présente ***In My Backyard*** toutes les fins de semaine et les journées fériées à midi. Aussi, ***Astronomy of Autumn*** les fins de semaine et les journées fériées à 13 h, 14 h 30 et 16 h. Info : 943-3139.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

FESTIVAL DE GRANBY

Trois fois plutôt qu'une !

Heureux de sa performance au Festival international de la chanson de Granby, au Québec, l'auteur-compositeur-interprète Édouard Lamontagne revient de l'événement trois fois lauréat.

Jean-François NADEAU

Édouard Lamontagne a poussé sa carrière francophone un peu plus loin le 22 septembre, en remportant trois prix lors du Festival international de la chanson de Granby. Il s'est mérité le prix de la meilleure présence sur scène et donc une bourse de 1 000 $, de même que 45 heures d'enregistrement au studio Strato de Montréal et un stage d'une semaine en France en compagnie de Francis Cabrel.

« Quand je suis monté sur scène pour les finales, la salle était électrique, raconte l'auteur-compositeur-interprète plein d'enthousiasme. Plusieurs personnes m'avaient entendu jouer ou avaient entendu parler de moi et étaient là spécialement pour me voir. Je n'ai peut-être pas remporté le premier prix, mais je crois que j'ai gagné le public. Mes parents ont d'ailleurs affirmé que j'avais donné l'un des meilleurs spectacles de ma vie, et ils en ont vu plusieurs ! »


Archives La Liberté

Édouard Lamontagne : « Je n'ai peut-être pas remporté le premier prix, mais je crois que j'ai gagné le public. »

Malgré sa grande joie, Édouard Lamontagne garde les deux pieds sur terre. Même s'il est encouragé par le succès qu'il a connu à Granby, il sait qu'il reste encore du travail à faire, notamment avant d'arriver à s'implanter au Québec. « Je sais que ça n'arrivera pas demain matin, indique-t-il. Il vaut mieux attendre d'être prêt avant de se lancer que de le faire trop hâtivement. »

Être prêt, pour le Franco-Manitobain, cela veut tout d'abord dire prendre le temps de s'asseoir et d'écrire. « Il y a présentement trois de mes chansons que j'aime beaucoup, souligne Édouard Lamontagne. J'en voudrais encore 20 comme celles-là. Cependant, je n'ai pas encore eu le temps de m'arrêter pour écrire car mon été a été trop mouvementé. J'ai l'intention de m'y mettre cet hiver. Je refuserai peut-être même certains contrats pour y arriver. » L'artiste souhaite également améliorer sa maîtrise de la langue de Molière. « Je voudrais être plus à l'aise en français qu'en anglais, affirme Édouard Lamontagne. Je ne veux plus chercher mes mots, je désire arriver à décrire tout ce que je veux, laisser libre cours à ma pensée. »

Bien que sa performance au Festival international de la chanson de Granby ne lui ait pas ouvert toutes les portes immédiatement, l'auteur-compositeur-interprète est d'avis qu'elle lui a donné un sérieux coup de pouce. « J'ai eu des contacts avec plusieurs excellents musiciens à Granby, mentionne Édouard Lamontagne. Si quelques-uns d'entre eux acceptent de travailler avec moi, je serais en mesure d'enregistrer un très bon démo avec les 45 heures d'enregistrement que j'ai gagné. C'est un immense pas pour moi. Cela me permettrait d'avoir un album à vendre lors de mes spectacles en plus d'avoir un produit à présenter aux promoteurs et producteurs. »

Le talent d'Édouard Lamontagne pour sa nouvelle passion, s'exprimer en français, est aussi confirmé. « On dirait que j'aime encore plus la chanson francophone depuis le Festival, indique le principal intéressé. Avant, je n'avais aucun doute qu'elle m'attirait. Maintenant, j'ai la confiance en plus. »

Mentionnons que la prochaine prestation d'Édouard Lamontagne en sol manitobain aura lieu le 28 octobre à la remise des prix Riel.



Anatomie linguistique d'un exposé (partie 2)

La dernière chronique présentait quelques points de repères sur la structure et l'organisation du contenu d'un exposé. Comme la "livraison" orale de l'exposé est tout aussi importante, voici une description des aspects phonétiques, c'est-à-dire l'intonation, le volume, la vitesse et l'articulation.

Quand vous parlez, les sons transmettent votre pensée. C'est par le son que les auditeurs vous perçoivent et que vos attitudes sont à découvert. Selon le linguiste Charles E. Osgood, la voix révèle plus de 40 éléments personnels, dont ceux-ci par ordre décroissant : le sexe d'une personne, l'âge, la vitalité, l'émotivité, l'intelligence, l'intérêt, la maturité, etc.

Voilà pourquoi, à moins d'être narrateur ou annonceur professionnel, il est nettement préférable de ne pas lire un exposé mot à mot pour ne pas perdre la trame sonore qui "sculpte" les mots transmettant la pensée, c'est-à-dire l'intonation.

Si vous lisez la phrase "Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui" d'une voix monotone, vous ne convaincrez personne. Au contraire, le "très heureuse" doit être prononcé avec insistance, plus haut, alors que "d'être ici aujourd'hui" doit être articulé avec une intonation descendante. Un son haut est perçu comme léger, cassant, entraînant, revigorant et attirant. Un son bas traduit le pouvoir, la profondeur et la solennité, mais peut aussi être senti comme lourd, sinistre et déprimant.

Le volume traduit la force physique de ce qu'on dit, il doit être proportionnel à la valeur des idées exprimées. Une bonne respiration est capitale, puisque le volume est le "souffle" des poumons. Dans une conversation, on a besoin de 40 % de sa capacité pulmonaire mais, pour parler en public, il faut en utiliser 80 %. La respiration est essentielle à la portée de la voix (120 mètres/seconde dans des conditions idéales). De plus, la respiration égale atténue la nervosité ce qui, en retour, relaxera les cordes vocales.

Le volume se mesure en décibels (le niveau varie d'une personne à l'autre). Une bonne respiration permet d'augmenter le volume de six à sept décibels. Cependant, il faut aussi surveiller sa position : se tourner d'un huitième de tour fait perdre jusqu'à quatre décibels. Imaginez la perte de volume qui s'ensuit lorsqu'on tourne le dos à son public!

Pour l'orateur, la vitesse est signe d'énergie qui trop souvent se traduit par un marathon de compréhension pour le public. L'oreille peut capter des sons, mais le cerveau doit les organiser en mots et en idées. Si la vitesse force les auditeurs à se concentrer pour comprendre la teneur, il ne leur reste plus de temps pour mémoriser les idées... Le secret est de varier le débit selon ce qu'on veut transmettre. Un débit rapide traduit de l'empressement et de la vitalité. S'il est constant, il peut être perçu comme de la véhémence ou de l'agacement. Un débit lent donne de l'aplomb et de la réflexion à un discours, mais trop de lenteur devient monotone.

Enfin, pour une articulation nette des sons, rien ne vaut un peu de gymnastique pour réchauffer les 17 muscles de la langue et les 33 muscles de la bouche (voir l'encadré).

Gymnastique de diction

À prononcer à plusieurs reprises

- Fruit frais, fruit froid
- Panier, piano
- Je veux et j'exige!

À prononcer sans fourcher la langue

- Trente grosses croûtes craquent.
- Il m'eût plus plu qu'il plût plus tôt!
- Les six chemises fines de l'archiduchesse qui séchaient chez Sacha sont sèches, archi-sèches!
- Ciel! si c'est cinq sous ces six ou sept saucissons-ci, c'est cent cinq sous ces cent six ou cent sept saucissons-ci!

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéressent ? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à a-bourret@home.com ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Le Rendez-Vous ouvre ses portes



Dans *La Liberté* du 10 septembre 1982, on pouvait lire : « À peu près tous ceux qu'on a pu rassembler comme dignitaires étaient présents le jeudi 2 septembre au Rendez-Vous du Festival du Voyageur pour les cérémonies d'inauguration officielle. La fête a été organisée en fonction des hommages à rendre aux bénévoles qui ont organisé les treize derniers Festivals. On en a profité également pour reconnaître l'apport des trois niveaux de gouvernement au réaménagement de l'édifice du Rendez-Vous. »

Recette — Casserole de dinde et de pâtes

1/4 tasse (60 mL) de margarine
2 branches de céleri haché
1 oignon haché
1 poivron rouge coupé en dés
1/4 tasse (28 g) de farine
Champignons tranchés (facultatif)
1 tasse (250 mL) de lait
1/4 c. à thé (1 g) de sel et de poivre
1 1/2 tasse (375 ml) de bouillon de poulet
2 tasses (500 ml) de reste de dinde cuite coupée en dés
1/2 c. à thé (2 g) de poudre de cari
2 tasses (500 mL) de pâtes fettucine, cuites
2 tasses (500 mL) de fromage râpé

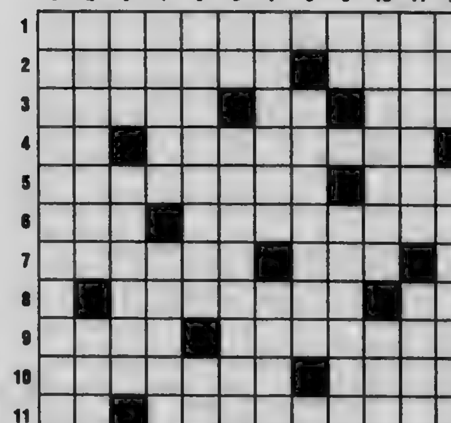
- Dans une casserole, chauffer la margarine et faire revenir l'oignon. Saupoudrer de farine et cuire en remuant.
- Incorporer graduellement le lait et le bouillon en remuant jusqu'à épaississement.
- Ajouter le cari, le céleri, le poivron et les champignons. Saler et poivrer. Porter à ébullition en remuant. Laisser mijoter 2 à 3 minutes.
- Ajouter la dinde et les pâtes à la sauce, bien mélanger. Verser dans un plat de cuisson de 9x9 pouces (22x22 cm) et saupoudrer de fromage.
- Cuire au four à 375°F, 25 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit doré.

Donne 6 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 162



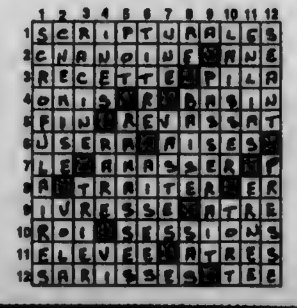
HORIZONTALEMENT

1. Collectionneur de timbres-poste.
2. Flairât l'odeur du gibier. – Chemin de fer.
3. Occlusion intestinale. – Doublée. – Dans la famille.
4. Personnel. – Marcha sans but.
5. Consterner, accabler. – Chef au-dessus du caïd.
6. Venue au monde. – Exposes à certaines radiations.
7. Emmena de force. – Canal compris entre les deux portes d'une écluse.
8. Papier perméable à l'encre fluide. – Dans la gamme.
9. Mère de Zeus. – Frappait d'une gifle.
10. Relatif aux oreillons. – Le premier-né d'une famille.
11. Lettre de l'alphabet grec. – Qui n'ont pas d'étendue.
12. Ville d'Italie. – Dénuées d'esprit.

VERTICALEMENT

1. Personne qui agit de manière désintéressée.
2. Être hors d'haleine. – Porte extérieure de la maison.
3. Terre entourée d'eau. – Aguiche.
4. Homme de haut rang au service du roi. – Pays d'Europe.
5. Potentille. – À la mode.
6. Possessif. – Disposées harmonieusement.
7. Recouvrir une glace de tain. – Point culminant de la Corse.
8. Se dit d'une substance susceptible de polir par frottement. – Conjonction.
9. Infinitif. – Recouvrant de dalles.
10. Buvais du champagne. – Soutien, secours.
11. Tréfilage d'un métal précieux. – Personne sans envergure.
12. Personne prédestinée par Dieu au salut. – Épanchement d'un liquide séreux dans la cavité péritonéale (pl.).

RÉPONSES DU N° 161



Club

Bicolo

Concours d'automne

C'est déjà le temps de notre concours d'automne, alors tous à vos crayons et à vos pots de colle ! Cette saison, je fais place à l'imagination créative.

Je te propose du collage de feuilles !

Des feuilles séchées en guise de peinture, tes mains servant de pinceaux.

Voici quelques exemples, alors c'est à toi, bonne création !

N'oublie pas de me faire parvenir ta création au **plus tard le 23 octobre.**

Il y aura de beaux prix à gagner pour les participants !

Amuse-toi bien !





COUPON [redacted]ICIPATION

Prénom: ____________________ Nom: ____________________

Adresse: ____

Ville: ____________________ Code postal: ____________

N° de téléphone à la maison: ________________ Âge: ________

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école: ____

ton niveau scolaire: ________________________________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

THÉÂTRE POUR ENFANTS

Du Nord au Sud

La pièce de théâtre pour enfants Nuna and the Magic Drum est une fable sur la vie d'une jeune fille du Nord canadien.

Mylène CRÊTE

Nuna, Inuit adolescente, ne veut pas se marier comme ses parents le désirent. Elle cherche et apprend de son oncle les rudiments de la vie nordique. Dans sa quête, des hommes se transforment en ours polaires, la sagesse d'un phoque l'aide à survivre sans peau, — elle l'a mystérieusement perdue durant son périple — mais la construction d'un tambour magique lui permet de la retrouver.

« À la fin de l'histoire, Nuna s'est mariée avec la terre, explique la metteure en scène de la pièce de théâtre *Nuna and the Magic Drum*, Kelly McKinnon. Elle a retrouvé son équilibre. » L'histoire est inspirée d'un voyage de trois mois que cette dernière et l'auteur de la pièce, Simon Norburry, ont effectué deux ans plus tôt à Churchill au Nord Manitoba. Durant ce séjour, les deux comparses ont étudié la culture inuit et ont donné des ateliers sur le mouvement et le théâtre.

Kelly McKinnon, originaire du Manitoba, vit aujourd'hui en Belgique où elle possède la compagnie Modus Operandi Productions. Spécialisée dans le théâtre abstrait basé sur les mouvements du corps, la mise sur pieds d'une pièce de théâtre destinée aux enfants ne lui a pas posé problème. « C'est plus facile de réaliser une histoire pour enfants, car ils sont généreux et ouverts à tout, constate-t-elle. Par contre, il faut penser à la façon dont ils vont comprendre la pièce. Il faut qu'il y ait une continuité. »



photo: Mylène Crête

Grégoire Dunlevy, Susan Palmer, Kelly McKinnon et Simon Norburry transmettent quelques éléments de la culture inuit dans *Nuna and the Magic Drum*.

Les répétitions de *Nuna and the Magic Drum* ont eu lieu au Northern Lights Theatre à Churchill durant le mois de septembre. La pièce y a été présentée avant d'être jouée à Winnipeg entre le 19 et le 23 septembre. « Nous aimerions la présenter en Europe afin d'y représenter le Nord du Canada, signale Kelly McKinnon. Toutefois, nous ne prétendons pas être un véhicule de la culture inuit. La pièce est une interprétation occidentale du folklore nordique. »

Pour le comédien Grégoire Dunlevy, qui joue tour à tour le rôle d'un chien, d'un ours polaire, d'un caribou et d'un phoque, les répétitions de la pièce à Churchill lui ont permi d'entrer en contact avec une communauté du Nord. « Je n'ai jamais été aussi près de la culture inuit », indique celui pour qui faire du théâtre pour enfants était tout aussi nouveau.

La chanteuse Susan Palmer et l'auteur Simon Norburry jouent quelques rôles dans *Nuna dans the Magic Drum* tandis que le compositeur Cam MacClean s'est chargé de la musique. Une tournée du Nord et du Sud du Manitoba est prévue pour l'an prochain.

Golf

Équipe de La Broquerie troisième

L'école Saint-Joachim s'est bien illustrée lors du tournoi de golf des écoles secondaires.

Mylène CRÊTE

L'équipe des filles de l'école Saint-Joachim de La Broquerie s'est classée troisième lors du tournoi provincial de golf des écoles secondaires tenu le 21 septembre au Club de golf La Vérendrye. L'événement, organisé par l'Association de golf du Manitoba et par l'Association des golfeuses du Manitoba, a attiré 29 équipes dont 13 chez les filles et 16 chez les garçons.

Bien qu'elles aient réalisé un pointage de 301 en parcourant les 18 trous, les quatre membres de l'équipe féminine se disaient plutôt déçues après l'annonce des résultats. « L'an dernier nous avions gagné le tournoi malgré le froid, explique Joanne Mireault. Aujourd'hui, nous n'avons pas aussi bien joué que nous l'aurions souhaité. » Pourtant, trois des membres pratiquent ce sport depuis six ans.

« C'est comme ça le golf, constate Chantal Vielfaure. Une journée tu peux être très bonne et le lendemain avoir de la difficulté. C'est tout de même un sport de défi qui donne de la motivation pour s'améliorer. Ça prend de la patience et il faut aimer marcher ! » Danielle Saint-Hilaire, Joanne Mireault et Prévine Vincent acquiescent.

Un autre élève de l'école Saint-Joachim, André Carrière, s'est également illustré en réalisant un des quatre meilleurs pointages chez les garçons, soit 74. Joueur de golf depuis huit ans, le jeune homme en a fait sa passion. Il joue entre trois et quatre parties par semaine durant la saison. « Je suis content de ma performance, signale-t-il. Je veux continuer à jouer et étudier dans une école de golf en Colombie-Britannique pour devenir un golfeur professionnel. »

L'entraîneuse des équipes de l'école Saint-Joachim, Gisèle Vielfaure, encourage les jeunes à s'initier au golf. « C'est un sport qui est excellent pour eux, car ils apprennent les règlements et le protocole du jeu, remarque-t-elle. C'est un sport qu'ils pratiqueront toute leur vie d'autant plus qu'il exige concentration et pratique. »

Chez les garçons, la première place a été raflée par l'école Lord Selkirk (227 points), la deuxième par l'école St. Pauls (229 points) et la troisième par le University of Winnipeg Collegiate (237 points).



photo: Mylène Crête

Prévine Vincent, Danielle Saint-Hilaire, André Carrière, Joanne Mireault et Chantal Vielfaure de l'école Saint-Joachim ont bien performé lors du tournoi provincial de golf des écoles secondaires.

Les trois pointages les plus élevés individuellement ont été Kurt Scherle de l'école River East avec 73, Stewart Bannatyne de l'école St. Pauls avec 73 et Terry Reilly de l'école Dakota avec 74. La normale était de 72 points.

Du côté des filles, l'équipe gagnante a été celle de l'école Silver Heights (284 points), la deuxième celle de l'école River East (295 points) et la troisième celle de l'école Saint-Jaochim (301 points). Stacey Bieber de l'école Silver Heights (87 points), Lindsay Porteous du même établissement (89) et Cherise Chambers de l'école River East (91 points).

Télé-horaire de la semaine du 1er au 7 octobre 2001

Le Jour du Seigneur :
le dimanche 7 octobre à 10 h à la SRC

À communiquer

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin Express		Les 3 mousquetaires		C'est simple comme bonjour			Variées	L'Heure du midi	Les beaux parleurs	Liza		Lois et Clark		Variées	Tweenies	Variées	Variées
RDI	RDI aujourd'hui		L'Atlantique en direct			Bulletin de santé	L'Heure du midi	Le Québec en direct			L'Ontario en direct		L'Ouest en direct		Le Journal RDI	Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	L Zig Zag Café	Variées	Variées	Les Zap	Variées		Variées		Variées	Variées	Variées	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Les Zap	Variées	100% question	Journal Suisse
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Michel Jasmin	V Le TVA midi / :45 Le TVA midi		Dans la mire		Variées		Les feux de l'amour		Aimer	Claire Lamarche		Trafic	

Lundi 1er octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Mots et maux	Virginie "La guerre"	La vie la vie	Mon meilleur ennemi "Interogatoire"		L'Or "Fermeture"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 L'Aventure olympique		:55 Fin de la programmation		
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "Témoin de l'espérance" 1/2		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Vivre ici	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "Témoin de l'espérance"		Capital actions	Vivre ici
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Enquête			Histoires d'îles	L'hebdo "Les écoles belges"		Biblio-theca	Journal Belge	D. "Nadya Toto"	Police judiciare		Chanter la vie		Le soir 3	Autant Savoir
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Méchante semaine	Dans ma caméra	Un an plus tard		Ally McBeal "Lutte de boue"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVA,sport /:50Loterie	Fin de la programmation					

Mardi 2 octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Accent franco.	Virginie	La Facture	Rivière-des-Jérémie "Coup de grisou"		Enjeux "Mourir à la maison"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 Découverte		:55 Fin de la programmation		
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "Témoin de l'espérance" 2/2		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Circuit PME	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "Témoin de l'espérance" 2/2		Capital actions	Circuit PME
TV5	Histoires d'îles	Pyramide	Journal de France	Tout le monde.. Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.				:35 Arte reportage	Temps présent "Morts pour la science"		Journal Belge	Enquête			Histoires d'îles "La Corse"		Le soir 3	Bourlin-gueur
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Les Parfaits	Avoir su...	Histoires filles	KM/H	Tribu.com		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVA,sport /:50Loterie	Fin de la programmation					

Mercredi 3 octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir		Virginie	Monde..-Charlotte	La Chorale des intrépides		Omertà, le derniers "l'Informateur"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir		Nouvelles sports /:25 "Le mythe de l'orgasme masculin" (Com,'93) Bruce Dinsmore.			
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		La Facture	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	La Facture
TV5	Mots et maux	Pyramide	Journal de France	Envoyé spécial			Chronique s d'en haut	Le dauphin: né pour la mer		Conver-sation	Journal Belge	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					Le soir 3	La vérité
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Le retour "Cérémonie d'adieux"		Emma		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVA,sport /:50Loterie	Ces enfants d'ailleurs		Fin de la programmation			

Jeudi 4 octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Clan destin	Virginie	Un gars, une fille	Fred-Dy "Mêlez-vous donc de mes affaires!"		L'Écuyer		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "Les complices de Central Park" (Com,'96) Ossie Davis, Walter Matthau.				
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "Sous le scalpel de Dr. Neale"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Entrée des artistes	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "Sous le scalpel de Dr. Neale"		Capital actions	Entrée des artistes
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Faut pas rêver		Écrans du monde	Le Mari de l'ambassadeur			Les arts et les autres	Journal Belge	Envoyé spécial			Télé-tourisme	Gour-mande	Soir 3	Oeuvres chantier
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Lampe magique	Surprise sur prise	"Psychose" (Dra,'98) Vince Vaughn, Anne Heche.				Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Nikita			Fin de la programmation			

Vendredi 5 octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Caserne 24	Les beaux parleurs	Ce soir	Double étoile	Infoman	Catherine "Intimité"	La fureur		Zone libre		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "Batman à jamais" (Dra,'95) Tommy Lee Jones, Val Kilmer.				
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Culture-Choc	Grands Rep. "Les Renifleurs d'avenir"		Le Téléjournal/ Le Point		Culture-Choc	Le Canada aujourd'hui		Griffe	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "Les Renifleurs d'avenir"		Capital actions	Griffe
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Thalassa			Splendeurs naturelles de l'Afrique		Le mondial d'impro Juste pour rire 2001		Journal Belge	Union Libre		Le Mari de l'ambassadeur			Le soir 3	Méditer-ranéo
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	J.E.		"Une leçon de courage" (Dra,'99) Linda Hamilton, Lynn Whitfield.				Le TVA	Nikita "Et pendant le travail"		TVA,sport /:50Loterie	"Le prince des rivières" (Dra,'93) Tantoo Cardinal, Rip Torn.				Fin de la programmation	

Samedi 6 octobre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Ralph la Racaille	Wounch-poounch	Weekend-ers	La cour de récré	Papyrus	Histéria!	Au Max	Clan destin	L'Heure du midi	"La légende de Sleepy Hollow" (Com,'99) Paul Lemelin, Rachelle Lefevre.				Accent franco.	Le Téléjournal		Expresso	Mots et maux
RDI	5h00 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	Circuit PME	Griffe	Entrée des artistes	L'Heure du midi	Enjeux		Vivre ici	La Semaine verte		Impact	La Facture	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Génies en herbe	Décou-verte	TV5journal /:15Invité	Débrouil-lards	Outremers	Méditerr-anéo	TV5journal /:15Contin..	:45 Reflets Sud		:45 Sport Africa	:15 Autovision	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Thalassa			Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Le déco show	Bec et museau	Fleurs, jardins	Vins et fromages	I-D maison "L'avant de la maison"		Via TVA	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	"L'ombre de l'ours" (Avent,'98) Alan Thicke, Michael Yarmush.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Brio		Hockey Maple Leafs de Toronto vs Canadiens de Montréal LNH Site: Centre Molson, Montréal					Télé-journal	Culture-Choc	L'Aventure olympique		Nouvelles sports /:55 Claude Charron		:55 Maison-Blanche	:25 "Danger immédiat" (Esp,'94) Willem Dafoe, Harrison Ford.			
RDI	Circuit PME	Culture-Choc	Le Journal RDI	La Facture	Enjeux "Mourir à la maison"		Télé-journal	Entrée des artistes	Grands Rep. "Les maîtres du feu" 1/4		Zone libre		Télé-journal	Vivre ici	Enjeux "Mourir à la maison"		Télé-journal	La Facture
TV5	Fleurs et jardins	Pyramide	Journal de France	Union Libre		Rire de plaisir				Gros plan sur..	Journal Belge	Mots minuit Invité(es): Maurice Béjard.			Faut pas rêver		Le soir 3 /:15Images	Arte reportage
TVA	Le TVA 18 Heures	"Les petits héros" (Com,'99) Brad Sergi, Thomas Garner.				"Alien : La résurrection" (Sci-Fi,'97) Sigourney Weaver, Winona Ryder.				:45 Le TVA	:10 Le TVA, sports	Loteries /:35 "Déception" (Avent,'93) Liam Neeson, Andie MacDowell.			:35 Infopublicité			:35 LCN

Dimanche 7 octobre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Gaspard le gardien..	Jim Bouton	Mona la vampire	Titi & Grosminet	Le Jour du Seigneur		Paul VI et la pilule		L'Heure du midi	Semaine verte		Second regard	Jamais sans mon livre...		"La main au collet" (Police,'54) Cary Grant, Grace Kelly.			
RDI	5h30 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	La Facture	Bulletin de santé	Circuit PME		Zone libre		Accent franco.	Grands reportages		Enjeux		Griffe		Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Splendeurs naturelles de l'Afrique		TV5journal /:15Invité	Niouzz	Kiosque		TV5 le journal /:15 La joconde...			:45 Vins et fromages	:15 Silence ça pousse	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Chanter la vie		Gour-mande	Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Les anges gardiens" (Com,'94) Christian Clavier, Gérard Depardieu.				Maman Dion Invité(es): Annie Brocolie.		Évangélis-ation 2000	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	Quoi Bugs?	"Petit Pied: L'île mystérieuse" (Dess,'97)		

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h00"La main au ..	4 et demi...	Télé-journal	Découverte "Opération sourire"		Beaux dimanches		Beaux dimanches			Télé-journal	Nouvelles sports /:55 "Petits arrangements avec les morts" (Dra,'94) Didier Sandre.				:55 Fin de la programmation		
RDI	Francophonies		Le Journal RDI	Maison-neuve	Zone libre		Télé-journal	Culture-Choc	Maison-neuve	Second regard	Francophonies		Télé-journal	La Facture	Zone libre		Télé-journal	Accent franco.
TV5	Chronique s d'en haut	Roma, Roma	Journal de France	Vivement dimanche!			:05 Vive dimanche!	:35 Campus Émission culturelle présentée par Guillaume Durand.			:05 Journal Belge	Écrans du monde	Rire de plaisir Invité(es): Anthony Kavanagh, Alex Métayer, Sylvie Joly.				Le soir 3 /:15 Clips	Rêves en Afrique
TVA	Le TVA 18 Heures	Les Gags	Juste pour rire "Gala"		"Jerry Maguire" (Com,'96) Cuba Gooding Jr., Tom Cruise.					Le TVA/:55 Sports	:15 Loteries		Infopublicité				LCN	

Gens d'ici

Tout pour l'élève

Jean-François NADEAU

Nouvelle directrice générale adjointe de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Monique Fisette adore le changement et les nouveaux défis. Ce poste était tout à fait désigné pour la Franco-Manitobaine.

« Pour moi, il s'agit d'une évolution normale dans ma carrière, indique d'entrée de jeu Monique Fisette. Les changements me stimulent, ils me permettent d'avoir une vision différente des choses, ouvrent mes horizons. »

Parmi les nombreuses tâches qu'elle aura à remplir, Monique Fisette affectionne particulièrement deux dossiers : la culture et l'embauche du personnel. En ce qui concerne la culture, la directrice générale adjointe de la DSFM considère qu'elle est essentielle à la survie du fait français au Manitoba. « Il ne faut pas considérer notre langue et notre culture comme des acquis, soutient Monique Fisette. Au contraire, il faut développer le programme d'études afin que les jeunes sachent dès la maternelle qu'ils sont Franco-Manitobains et d'où ils viennent. Quand l'étudiant quitte la DSFM à la fin du secondaire, il doit être fier de ses origines et il doit désirer s'engager et s'investir dans la francophonie. »



Monique Fisette.

Puisque la pénurie de main d'oeuvre en enseignement est un problème incontournable dans la province, Monique Fisette souhaite y consacrer une bonne part de ses énergies. Son expérience à la direction de l'école Lacerte lui a d'ailleurs permis de bien cerner la situation. « Il m'est arrivé à plusieurs reprises d'avoir à effectuer non pas deux, mais bien une douzaine d'appels le matin avant de dénicher un suppléant », raconte-t-elle.

Monique Fisette préconise le programme de leadership et de mentorat afin de remédier au problème, du moins en ce qui a trait aux postes de direction à combler. « Ce que l'on apprend à l'université, c'est une excellente base, mentionne-t-elle. Cependant, cela ne peut aucunement se comparer avec ce qu'une personne peut nous apprendre lorsqu'elle nous transmet son expérience sur le terrain. »

Néanmoins, Monique Fisette rappelle que tout son travail et toutes ses décisions sont orientées vers un seul objectif, le succès et le bien-être de l'élève. « Pour moi, l'enfant est primordial. Nous devons tout faire pour qu'il puisse se développer et exceller à tous les plans. La jeunesse d'aujourd'hui, c'est notre force de demain et je vais m'impliquer à 200 % pour elle. »

ÉCONOMIE

Moins de dettes, est-ce profitable ?

Le plus important remboursement de la dette nationale de l'histoire canadienne vient d'être annoncé. Malgré la bonne nouvelle, les provinces doivent veiller à leurs intérêts.

Jean-François NADEAU

Le ministre des Finances du Canada, Paul Martin, a annoncé le 18 septembre que son gouvernement avait remboursé une tranche de 17,1 milliards $ de sa dette en 2000-2001, soit le plus important remboursement de l'histoire par un gouvernement canadien. Pour le Manitoba, il s'agit à la fois d'une bonne et d'une mauvaise nouvelle.

Par ce remboursement, Ottawa souhaite atténuer la vulnérabilité du Canada face aux chocs économiques comme la hausse des taux d'intérêt ou encore le ralentissement de l'activité économique, qui pourrait s'accélérer en raison des récents attentats terroristes aux États-Unis.

Professeure de Finances au Collège universitaire de Saint-Boniface, Sylvie De Serres est d'avis que cette mesure est justifiée. « Le gouvernement fonctionne un peu comme les individus, explique-t-elle. Si un particulier se retrouve sur le chômage par exemple, il va mieux s'en sortir s'il n'a pas de dettes. C'est la même chose pour le fédéral. Si nous subissons une récession, il y aura des mises à pied et des fermetures d'entreprises et donc moins de revenus pour l'État. Le gouvernement s'en sortira alors plus facilement sans dettes. »

Néanmoins, elle y met un bémol car si le remboursement de la dette peut être perçu comme positif, il ne l'est pas entièrement. Les provinces pourraient y perdre. « Évidemment, les 17,1 milliards $ investis à combattre notre déficit ne seront pas injectés dans les programmes sociaux », souligne Sylvie De Serres.

Ministre des Finances du Manitoba, Greg Selinger abonde dans le même sens. « Jamais le remboursement de la dette nationale n'a été profitable pour les provinces, soutient-il. Bien sûr, ce n'est pas un mauvais geste, mais c'est une question d'équilibre. Ottawa bénéficiera de plus de flexibilité advenant un ralentissement économique important. Toutefois, il y aura plus de pression provenant des programmes sociaux. Il faut se demander : " Si le nombre de chômeurs augmente en raison du ralentissement économique, est-ce que le gouvernement sera capable de les payer ?" Il nous faut l'assurance que nous aurons toujours l'appui pour financer les programmes essentiels et universels comme l'éducation post-secondaire et la santé. »



Archives La Liberté

Le ministre des Finances du Manitoba, Greg Selinger, soutient que « jamais le remboursement de la dette nationale n'a été profitable pour les provinces. ».

D'ailleurs, selon un sondage effectué pour le compte du ministère des Finances de la province, la Santé demeure la première priorité pour les Manitobains. 42 % des contribuables de la province sont de cet avis, alors que la deuxième priorité en importance est la diminution des taxes, qui préoccupe 25 % des personnes sondées. (1)

Afin de s'assurer que l'équilibre entre les besoins des citoyens et le remboursement de la dette demeure, Sylvie De Serres mentionne qu'Ottawa ne doit pas se concentrer uniquement sur la diminution du déficit. « Il ne faut pas viser à éliminer complètement la dette, affirme-t-elle. Si on refuse de s'endetter, on n'investit pas. Tout ce qu'il faut éviter, c'est que la dette soit encourue par des déficits opérationnels, en d'autres mots, par de la mauvaise gestion. » Sylvie De Serres estime qu'il ne faut pas hésiter à investir dans des secteurs comme l'éducation et la santé qui selon elle rapportent plus que ce qui est dépensé. « Une population mieux éduquée gagne des salaires plus élevés, rappelle l'économiste. Pour ce qui est de la santé, si on injecte des fonds maintenant, ça va nous coûter moins cher plus tard, quand il y aura un pourcentage plus élevé de personnes âgées dans la population. »

Mentionnons que la dette publique du Canada a été réduite à 547, 4 milliards $ en 2000-2001. Cela représente des économies permanentes de 2,5 milliards $ par année en intérêts à payer. Sylvie De Serres espère cependant que ces économies annuelles ne seront pas uniquement destinées à financer la défense et la sécurité nationales étant donné les attentats qui ont frappé les États-Unis.

(1) Le sondage a été mené par la firme Probe Research de Winnipeg entre le 21 février et le 9 mai 2001. La marge d'erreur de cette étude est d'environ 2,8 % pour les 1 200 personnes qui ont répondu avant la présentation du budget provincial, alors qu'elle se situe à 4 % pour les 600 sondés qui ont répondu après la présentation du budget.

VILLE DE WINNIPEG

Légère réduction d'impôt

Le comité exécutif de la Ville de Winnipeg a déposé le 25 septembre sa mise à jour du budget de fonctionnement de 2002, qui prévoit une réduction de 2 % des taxes foncières. Ainsi, un propriétaire ayant une maison de 100 000 $ en 1999 économisera 90 $.

« Dans notre budget triennal, nous avions promis des réductions prévisibles totales de 6 %, souligne le maire de Winnipeg, Glen Murray. C'est exactement ce que nous avons fait. Si notre taux de taxes foncières avait augmenté au même rythme que celui de l'inflation depuis 1999, nous aurions 90 millions $ de plus en recettes. Nous avons également absorbé une hausse considérable du prix du carburant, qui nous coûte actuellement huit millions $ de plus qu'il y a deux ans. »

Outre la réduction de 2 % des taxes foncières, la mise à jour du budget prévoit une augmentation de 5,1 millions $ du budget du Service de police, accompagnée d'une augmentation de l'effectif du Centre de communication de la police pour répondre aux appels 911. Le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence recevra une hausse de 3,5 millions $. Par ailleurs, la Ville compte améliorer ses capacités de lutte contre les incendies par la poursuite du projet d'achat de sept nouvelles autopompes-échelles. Elle prévoit également acheter un Système de coordination des priorités médicales pour moderniser les communications des services d'ambulance.

Quant au transport en commun, les étudiants post-secondaire continueront de jouir du rabais de 20 % du tarif régulier. Une hausse de cinq cents du tarif est cependant prévue à compter du 1er janvier 2002.

D. B.

AVIATION

Une entente fortuite !

Standard Aero et General Electric ont conclu une entente d'une valeur de 2,3 milliards $, un geste impressionnant compte tenu de la récession et des attentats terroristes du 11 septembre aux États-Unis.

Daniel BAHUAUD

La firme Standard Aero a annoncé le 21 septembre la signature d'une entente d'une valeur de 2,3 milliards $ avec la multinationale General Electric. L'entente, la plus importante dans l'histoire de la firme winnipegoise, permettra l'embauche de 450 nouveaux employés dans le secteur du service de réparation aux lignes aériennes. Elle assurera une grande stabilité à Standard Aero au moment même où d'autres secteurs de l'industrie sont gravement touchés par les répercussions économiques des attentats terroristes du 11 septembre aux États-Unis.

Dès mars 2002, Standard Aero procédera à fabriquer, réparer et effectuer des contrôles de sécurité sur les moteurs d'avions General Electric du type CF34. Dans ce dessein, la firme construira une nouvelle usine de 40 000 pieds carrés, au coût de 56 millions $, et embauchera entre 60 et 90 employés en 2002. D'ici cinq ans, la firme compte embaucher 200 travailleurs. Leur nombre atteindra les 450 en 2010.

« Les moteurs du type CF34 sont un item de choix des lignes aériennes offrant un service régional, a souligné le président de Standard Aero, Paul Soubry, lors de l'annonce. C'est un secteur en pleine croissance. En ce moment, le marché pour le CF34 se chiffre à environ 375 millions $. En 2010, nous prévoyons qu'il atteindra les 1,8 milliards $. »

En effet, Air Canada, Bombardier, Lufthansa, Embraer et Fairchild Dornier utilisent tous le CF34. En se dénichant cet important contrat, Standard Aero est devenu la seule entreprise au monde autorisée à effectuer des travaux de réparation sur le CF34, autre que, bien entendu, General Electric.



Archives La Liberté

Malgré le ralentissement dans l'industrie de l'aviation, la firme Standard Aero a conclu une entente ave General Electric se chiffrant à 2,3 milliards $ pour la fabrication des moteurs CF34.

« Notre décision a été prise en raison de la qualité du travail effectué à Standard Aero, a par ailleurs souligné le directeur du développement commercial de General Electric Aircraft Engines, Pierre Ayotte. Nous sommes convaincus que le choix est bon. »

Par contre, d'autres secteurs de l'industrie de l'aviation ont cependant été gravement atteints par la récession et les coups économiques causés par les attentats terroristes aux États-Unis. Depuis le 11 septembre, la vente de billets pour passagers aériens au Canada a chuté de 50 %. Air Canada a annoncé le 25 septembre que la firme devrait procéder à la mise à pieds de 6 000 postes. Le même jour, Transat AT Incorporé a annoncé la mise à pieds de 28 % de son effectif, soit 1 300 postes. Dans le secteur de la fabrication d'avions, la firme canadienne Pratt and Whitney a dû congédier 600 employés, soit 6,6 % de ses travailleurs. « L'entente n'aurait pas pu venir au meilleur moment », conclut Paul Soubry.

JMJ 2002

Reconstruire le monde

Pour plusieurs représentants politiques et catholiques, la Journée mondiale de la jeunesse de Toronto sera l'occasion de reconstruire un monde de paix et d'amour.

Jean-François NADEAU

Les archidiocèses de Winnipeg et de Saint-Boniface ont procédé au lancement officiel des activités qui se tiendront dans le cadre de la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ) 2002. Des représentants politiques et catholiques étaient présents lors de l'événement qui a eu lieu le 17 septembre à la Saint-Boniface Diocesan High School. Ils ont témoigné de l'importance de cette journée.

Mgr James Weisgerber

L'archevêque de Winnipeg, Mgr Weisgerber, a mentionné aux élèves qu'à l'époque où nous vivons, il n'existe plus de consensus social autour de ce qui est considéré comme bon ou mauvais. Puisque les jeunes de 16 à 35 ans en sont à l'étape de prendre des décisions qui auront une incidence importante sur leur avenir mais aussi sur l'avenir de leur communauté, il considère la JMJ de Toronto essentielle. « Cette rencontre permet à un million de jeunes provenant de 150 pays de célébrer et d'affirmer leur foi sans crainte, souligne-t-il. Il s'agit d'une expérience extraordinaire qui nous rapproche des valeurs primordiales telles que la paix, le respect et l'harmonie dans le monde. Préparons nous à vivre cet événement ensemble et reconnaissons une bonne façon de célébrer le début du troisième millénaire. »

Mgr Émilius Goulet

Le nouvel archevêque de Saint-Boniface, Mgr Émilius Goulet, a profité de l'événement pour rappeler que la JMJ s'adressait à tous les jeunes, qu'ils soient catholiques pratiquants ou non ou même d'une toute autre religion. Il a par ailleurs invité les familles manitobaines à accueillir des jeunes du monde du 18 au 21 juillet 2002, à l'occasion des journées d'accueil dans les diocèses. Il s'est dit particulièrement sensible à l'Amérique latine. « J'ai travaillé en Amérique latine et j'ai des amis évêques au Guatemala et en Colombie, indique Mgr Goulet. Mon cœur est avec eux et, nous qui formons l'Église de l'Amérique, ne devons pas oublier nos frères et nos sœurs du sud. »

Wilfrid-Guy Licari

Ambassadeur du Canada au Saint-Siège, Wilfrid-Guy Licari, a affirmé qu'il est de première importance pour le Canada, mais aussi pour les autorités catholiques, que le pays accueille la prochaine JMJ. « Le premier ministre Jean Chrétien, de même que notre Saint Père de pape Jean Paul II, m'ont tous deux assuré que le Canada était la place idéale pour ce rassemblement, a-t-il expliqué. Le pape m'a dit qu'il fallait aller plus loin et faire mieux que ce qui a été fait lors de la dernière JMJ qui a eu lieu à Rome. Notre pays est béni des dieux pour élargir la participation internationale à cette manifestation de la foi. »

Wilfrid-Guy Licari a également fait un parallèle entre l'attentat qui a détruit le World Trade Center de New York et la JMJ. « LA JMJ est une belle réponse à ce terrorisme qui semble incontrôlable, lance-t-il. Nous allons contribuer à bâtir un monde d'amour et de paix, alors que plusieurs régions du globe ont sombré dans l'obscurité et l'angoisse. »

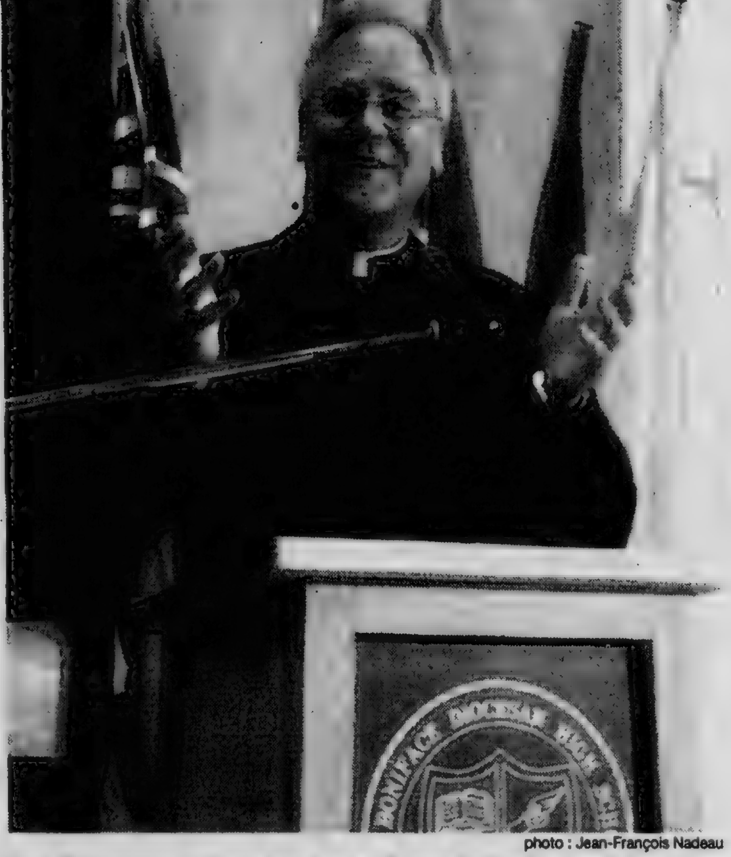


photo : Jean-François Nadeau

Mgr Weisgerber : « Préparons nous à vivre cet événement ensemble et reconnaissons une bonne façon de célébrer le début du troisième millénaire. »

Raegen Walleyn

Coordonnatrice adjointe pour la JMJ 2002 aux archidiocèses de Winnipeg et de Saint-Boniface, Raegen Walleyn était membre de la délégation manitobaine qui est allée à la dernière JMJ de Rome. Elle a partagé son expérience avec les élèves de la Saint-Boniface Diocesan High School. « C'est une vrai expérience de pèlerinage, affirme-t-elle d'entrée de jeu. Tu en reviens transformée pour le reste de ta vie. Il ne faut pas avoir peur de consoler quelqu'un en pleurs, de refuser la tentation sexuelle, la drogue et l'alcool. Il faut accepter d'être un bon ami. Le pape nous invite à être le sel de la terre et la lumière du monde. Nous avons l'occasion de faire partie du processus de construction d'un monde meilleur. Il faut la saisir. »

La période d'inscription pour faire partie de la délégation de jeunes manitobains qui ira à la JMJ de Toronto entre les 22 et 28 juillet aura lieu du 20 octobre au 26 novembre. Les gens intéressés peuvent contacter le coordinateur de la JMJ pour les archidiocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg, Richard Fréchette, au 452-2227.

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une

secrétaire administrative

Responsabilités :

- répondre au téléphone et diriger les appels aux personnes identifiées;
- assurer l'entrée des données statistiques telles que remises par les conseillères et les coordonnatrices de projet;
- ouvrir le courrier et faire les envois spéciaux;
- voir aux achats du matériel du bureau;
- expédier les avis de convocation du Conseil d'administration;
- assister aux réunions du Conseil d'administration;
- rédiger les procès-verbaux du Conseil d'administration;
- accomplir les tâches assignées par la directrice générale;
- assurer le secrétariat des programmes, au besoin.

Qualifications requises :

- une excellente connaissance du français parlé et écrit;
- une connaissance de l'anglais parlé et écrit serait considérée;
- des habiletés à travailler en équipe;
- de l'entregent;
- grand respect de la confidentialité.

Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme
Date de clôture : le 10 octobre 2001 à midi

Faites parvenir votre curriculum vitae, avec la mention confidentielle, au :



Comité de sélection
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba) R2H 2P8
Télécopieur : (204) 233-0277

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Nous avons un poste immédiatement disponible pour un ou une secrétaire juridique bilingue (français/anglais) ayant de l'expérience dans le domaine du litige. Ce poste requiert une personne capable de travailler de façon indépendante et d'accomplir ses tâches sous pression dans un milieu de travail très occupé. La personne choisie devrait avoir d'excellentes habiletés en saisie de données (vitesse et exactitude), la capacité de traiter avec la clientèle de façon efficace, un excellent sens de l'organisation, ainsi qu'une connaissance de WordPerfect 8.0 pour Windows, de préférence.

Ce poste est offert par AMT Management Services qui fournit des services de secrétariat juridique et autres services de soutien à Aikins, MacAulay & Thorvaldson. Les candidats et candidates doivent soumettre leur curriculum vitae ainsi que leurs attentes salariales au plus tard **le vendredi 5 octobre 2001** à :

AMT Management Services
À l'attention de :
Direction – Ressources humaines et services
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg MB R3C 4G1
Téléc. : (204) 957-4232
Courriel : ritaa@aikins.com

Nous communiquerons seulement avec les personnes que nous considérons pour le poste.

OFFRE D'EMPLOI

La Corporation de développement communautaire Lourdéon Community Development Corporation

est à la recherche

D'UN COORDINATEUR OU D'UNE COORDINATRICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il est possible que ce poste à temps partiel (0,6) soit combiné ave le poste d'agent(e) de développement communautaire du Réseau communautaire.

Sommaire de l'emploi:

Le(la) titulaire sera responsable de planifier et d'exécuter des projets identifiés et supervisés par ***La Corporation***.

Compétences :

- intérêt dans le développement de la communauté;
- expérience dans le domaine économique préférable;
- capacité à planifier et à gérer des projets afin d'obtenir des résultats concrets;
- doit avoir une connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés;
- expérience/capacité à faire de la recherche sur Internet;
- capacité de prendre des notes et rédiger des procès-verbaux.

Le poste débutera : selon les arrangements.

Salaire : selon les compétences du ou de la titulaire.

Pour plus d'information, contactez Gilbert Comte.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par écrit **avant le mardi 9 octobre 2001** à :

Corporation de développement communautaire Lourdéon
Community Development Corporation
Casier postal 336
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Technicienne ou technicien juridique

Justice Canada

WINNIPEG (MANITOBA)

Ce poste d'une durée déterminée, qui prendra fin le 31 mars 2003, avec une forte possibilité de prolongation à l'échéance, est offert aux personnes résidant à Winnipeg et en périphérie dans un rayon de 100 km.

Le ministère de la Justice offre un soutien juridique complet, y compris des services de bibliothèque et des installations informatiques d'avant-garde. La Section des contestations fiscales de Winnipeg se compose de onze avocates et avocats, de quatre secrétaires et d'une technicienne ou un technicien juridique. À ce poste, vous ferez partie intégrante d'une équipe plaidante. Vous prendrez part à la gestion d'importants dossiers, à des comparutions devant un tribunal et à des examens préliminaires. Vous toucherez un salaire variant entre **45 751 $** et **51 514 $** par année.

Pour relever ces défis, vous devez avoir reçu une formation postsecondaire de deux ans dans un collège ou une université agréé (ou une combinaison des deux), avec une spécialisation acceptable dans un domaine relié au droit, ou détenir un diplôme universitaire combiné à des antécédents professionnels dans un milieu juridique, et avoir réussi l'Examen de compétence générale, niveau II (ECG-II). Il vous faut également au moins deux ans d'expérience à titre de technicienne ou technicien juridique dans un contexte de causes litigieuses. La préférence sera accordée aux candidates et aux candidats qui ont géré d'importants dossiers litigieux au moyen de programmes informatisés.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Nota : Ce poste nécessite des déplacements fréquents pour des périodes prolongées, avec dépenses payées.

Si ce poste de durée déterminée vous intéresse, veuillez acheminer votre curriculum vitæ et/ou le formulaire de demande d'emploi 3391 de la CFP (que vous pouvez obtenir à la Commission de la fonction publique du Canada) **d'ici le 5 octobre 2001**, en indiquant votre citoyenneté et **le numéro de référence JUS15553JE10,** à la **Commission de la fonction publique du Canada, 344, rue Edmonton, pièce 100, Winnipeg (Manitoba) R3B 2L4. Télécopieur : (204) 983-8188.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.



Canada



Offre d'emploi

Agents(es) de développement communautaire

(deux postes à temps partiel à terme jusqu'au 31 mars 2002)

Le Réseau communautaire est à la recherche de deux agents(es) de développement communautaire pour la région Ouest (un(e) pour Haywood et Saint-Claude et un(e) pour Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Léon).

Sommaire de l'emploi

Sous la direction de la Gestionnaire, développement communautaire, le ou la titulaire est responsable :

- De promouvoir et normaliser la vie française en région ;
- D'identifier des projets communautaires et régionaux ;
- De planifier et exécuter les projets identifiés ;
- De faciliter l'intégration des organismes provinciaux dans les régions ruraux ;
- D'appuyer les groupes communautaires avec l'amélioration et la francisation de leurs activités ;
- De travailler avec les résidents et résidentes à préparer des plans d'actions pour leur projets.

Compétences

- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'orale qu'à l'écrit ;
- Posséder une bonne connaissance de la région Ouest ;
- Bonne connaissance du traitement de texte Word.
- Faire preuve d'initiative, de dynamisme, de leadership, d'entregent et d'un bon sens de travail d'équipe.

Salaire : Selon d'échelle de salaire en vigueur

Entrée en fonction : le 15 octobre 2001 ou aussitôt possible

De génération en génération



Veuillez présenter votre demande par écrit, ***au plus tard*** *le lundi 8 octobre 2001*, en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention « Personnel » à :
Madame Diane Bazin, C.P. 193, Notre-Dame-de-Lourdes MB R0G 1M0
Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 248-2553 ou sans frais le 1-888-322-2553.

****Il est possible que ces postes soient combinés avec le poste d'agent(e) de développement économique à Saint-Claude ou à Notre-Dame-de-Lourdes.**

OFFRE D'EMPLOI

Directeur(trice) de garderie

Les Tournesols de Saint-Vital est une prématernelle qui offrira un service de garderie préscolaire et scolaire. Nous recherchons quelqu'un qui pourra d'abord établir ce nouvel organisme et ensuite assumer le rôle de directeur(trice).

Le(la) candidat(e) retenu(e) sera chargé(e) de travailler avec un conseil d'administration conformément aux règlements établis par le bureau des Services de garde de jour du Manitoba. Il(elle) sera responsable de l'administration quotidienne et financière de l'organisme, la gestion des éducateur(trice)s et les soins des enfants.

Le(la) candidat(e) doit détenir un diplôme au niveau ECE III, un certificat de premier soins et un certificat de RCR. La personne choisie doit être capable de s'exprimer clairement et correctement, oralement et par écrit en français.

Salaire : 37 000 $ à 42 000 $

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 10 octobre 2001** :

Les Tournesols de Saint-Vital
224, Baisinger
Winnipeg (Manitoba)
R2N 4J3
ou par courriel : johnangele@home.com
Angèle Matyi 253-3551

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

CONCIERGE DE SOUTIEN

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 sollicite des candidatures au poste de **concierge de soutien** à ***l'École/Collège régional Gabrielle-Roy*** :

Heures de travail :	8 heures/jour 15 h à 17 h et 18 h 30 à 24 h du lundi au vendredi
Taux horaire :	12,27 $/heure
Entrée en fonction :	Poste temporaire du 30 novembre 2001 au 29 novembre 2002

Les candidat.e.s doivent posséder :

- une bonne connaissance, orale et écrite, des deux langues officielles (français et anglais);
- les habilités de travailler efficacement et harmonieusement avec tous les intervenants (superviseurs, employés, élèves, parents et contractuels);
- des qualités supérieures en communication afin de traiter avec tous les intervenants (superviseurs, employés, élèves, parents et contractuels);
- les habilités d'accomplir toutes les fonctions telles que décrites dans la description de tâches.

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant 16 h le vendredi 12 octobre 2001** au directeur du transport et de l'entretien :



Monsieur Maurice Chaput
Divison scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 **Télécopieur : (204) 878-3614**

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Direction

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Lacerte • M à 8 (342 élèves)
Direction à 100 % du temps
L'entrée en fonction se fera le 7 janvier 2002

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande au directeur général, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le lundi 15 octobre 2001** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 **Télécopieur : (204) 878-9407**

CONSEIL
CONSULTATIF
DES ARTS
DE WINNIPEG

DIRECTEUR / DIRECTRICE

L'agence de financement de la Ville de Winnipeg dans le domaine des arts et de la culture recherche un directeur ou une directrice. La personne idéale saura former des relations de travail productives avec le conseil des arts, composé de bénévoles, ainsi qu'avec le Conseil et les gestionnaires de la Ville, avec les cadres supérieurs du secteur culturel, avec d'autres gouvernements et avec une variété de groupes d'intérêts.

Le travail comporte plusieurs aspects : le développement et la présentation de politiques et de plans d'affaires et de programmation; la gestion quotidienne des programmes de subventions; et la gestion du budget. Les compétences requises incluent : une vaste expérience en gestion de niveau supérieur, connaissances des questions pertinentes au secteur culturel et du milieu artistique et culturel de Winnipeg; habiletés supérieures en communication; connaissance de l'anglais est essentiel; et connaissance du français sera considéré un atout.

Le Conseil est en période de transition pendant qu'elle se restructure en agence autonome incorporée. Ce poste offre une possibilité d'emploi intéressante pour une personne qui peut élaborer une vision et aider son personnel à traverser des périodes de changement. L'entrée en fonction est prévue en décembre 2001. Veuillez envoyer, sous pli confidentiel, votre demande au : Conseil consultatif des arts de Winnipeg, 180, avenue Market, bureau 207, Winnipeg (Manitoba) R3B 0P7, ou à l'adresse électronique waac@escape.ca d'ici au **10 octobre 2001**.



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Spécialiste en technologies de l'information

Concours #01-48A

La Commission canadienne du blé (CCB) dispose d'une architecture très sophistiquées en ce qui concerne les technologies de l'information: à l'échelle de l'entreprise se conjuguent les réseaux IBM RS/6000 AIX 4.x, Windows NT 4.0 et Novell Netware 4.x. Les logiciels utilisés par l'entreprise sont Oracle Financials et Peoplesoft.

Sous la direction d'un chef de service et travaillant en équipe, le/la spécialiste des technologies de l'information que nous recherchons aura pour tâche principale de veiller au bon fonctionnement du serveur AIX: identification de tout problème et résolution, entretien du système, programmation Kornshell, intégration et architecture.

La personne que nous recherchons est talentueuse, motivée et dispose d'un degré de compétences, de connaissances et d'expérience supérieures en ce qui concerne l'architecture AIX pour assurer le bon fonctionnement de cette infrastructure. Les candidats pourront justifier d'un diplôme en informatique et/ou d'une combinaison équivalente associant formation et expérience sur le terrain. Il est essentiel que les candidats démontrent de bonnes aptitudes à la communication et à la résolution de problèmes tout en étant capables de travailler en équipe. Les candidats qui auraient de l'expérience dans la gestion de projets informatiques ou qui disposeraient de connaissances dans ce domaine disposeront d'un atout supplémentaire. L'anglais est la langue de travail.

Nous offrons un environnement où le développement professionnel est un principe et où vie personnelle et vie au travail sont équilibrées. Les employés bénéficient d'excellentes conditions de travail, d'un salaire concurrentiel et de nombreux avantages sociaux. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae portant le numéro du concours, avec leur attente salariale et références **avant vendredi 5 octobre 2001 à:**

Ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816. Station Main
423, rue Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
Télécopieur: (204) 983-1209
Courrier électronique: HRmailbox@cwb.ca
Site Web: **www.cwb.ca**

Nous remercions tous les candidats qui soumettront une candidature. Toutefois, seuls les candidats retenus seront contactés.

notre personnel :
une force vive

Nous souscrivons au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

La Garderie de Bambins de Saint-Boniface inc.
197, rue Kitson

est à la recherche d'un(e)
EJE II
position ouverte pour le 1er octobre 2001.

Salaire selon l'échelle du MCCA.

Doit bien parler et écrire le français.

Appelez Claudette au 237-8660.

COMMIS BILINGUE - CL3

Poste d'une durée de six mois, Transports et Services gouvernementaux Manitoba Permis et immatriculations, Perfectionnement et surveillance, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 5943. Échelle de salaire : de 29 429 $ à 33 741 $. Date de clôture : le 10 octobre 2001.

Qualités requises : Posséder plusieurs années d'expérience en travail de bureau varié dans un environnement où la charge de travail était considérable. Avoir de l'expérience du travail auprès du public, répondant à des demandes en personne et au téléphone. Bien connaître Microsoft Office 97. Pouvoir travailler efficacement en équipe et avoir démontré l'habileté de travailler de manière indépendante, un bon sens de l'organisation, ainsi que des aptitudes pour les relations interpersonnelles et la communication. Être capable d'interpréter les lois et les règlements pertinents. Avoir déjà fixé des rendez-vous et organisé des horaires constitue un atout. Une connaissance de l'emplacement géographique des collectivités du Manitoba serait aussi considérée comme un atout. Les personnes posant leur candidature **doivent** être bilingues (français et anglais) et **doivent** pouvoir s'exprimer dans ces deux langues, à l'oral comme à l'écrit

Les candidats doivent démontrer clairement dans leur demande d'emploi pourquoi ils répondent aux critères du poste.

Fonctions : La personne choisie sera chargée de répondre aux questions venant du public, des bureaux de la direction, des unités du Service itinérant d'examens du permis de conduire, des conseillers juridiques et d'organismes externes, et ce, relativement aux suspensions de permis, aux points de mérite et de démérite, ainsi qu'aux frais exigés pour le rétablissement du droit de conduite. Elle sera également chargée de fixer des rendez-vous pour les épreuves de conduite, les examens écrits, les entrevues médicales et le perfectionnement des conducteurs pour les bureaux de Winnipeg, les bureaux ruraux et les unités mobiles. Elle aura en outre à accomplir tous les travaux de bureau liés aux activités susmentionnées.

Le présent concours pourrait servir à dresser une liste d'admissibilité pour les postes qui pourraient s'ouvrir dans ce bureau à l'avenir.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Transports et
Services gouvernementaux
Manitoba
Gestion des ressources humaines
326, Broadway, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 0S5
Télécopieur : (204) 948-3382

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Manitoba

RÉCEPTIONNISTE BILINGUE (2 LIEUX) CENTRES DE SERVICES BILINGUES — AY3, Finances Manitoba, Services en langue française, Winnipeg et Notre-Dame-de-Lourdes. Numéro d'annonce : 6680. Échelle de salaire : 29 353 $ à 33 571 $. Date de clôture : le 12 octobre, 2001.

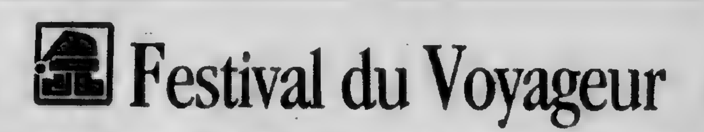
Qualités requises : La personne choisie doit être parfaitement bilingue dans les deux langues officielles. Elle doit avoir plusieurs années d'expérience et de responsabilités progressivement acquises au niveau supérieur en secrétariat et en administration, y compris rédiger la correspondance, communiquer avec le public, traiter de questions confidentielles et travailler de façon autonome. Elle devra également avoir de l'expérience en informatique, y compris Internet. Elle devra démontrer qu'elle connaît les programmes et les lignes directrices des gouvernements fédéral, provincial et municipal ainsi que la Politique en matière de services en langue française et la *Loi sur les langues officielles* du gouvernement fédéral. Elle devra prouver qu'elle est flexible et qu'elle peut travailler en équipe dans un environnement rapide et changeant. Compétences requises en relations interpersonnelles et en communication . Une formation officielle en secrétariat ou une formation connexe en administration sera un atout, comme le sera l'expérience en tenue de registres financiers. Connaissance des communautés où les Centres offrent les services.

Fonctions : La personne choisie est la première personne à qui le public s'adresse au Centre de services bilingues du gouvernement et elle donne des renseignements généraux sur les divers programmes et services offerts au Centre et par les divers paliers gouvernementaux. Elle fournit des services administratifs, de secrétariat et de bureau dans un environnement multidisciplinaire bilingue et fonctionnant à un rythme accéléré, et tient à jour la documentation sur le programme dans l'endroit du Centre réservé aux ressources. **Remarque : Veuillez indiquer le Centre pour lequel vous présentez votre candidature.**

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons que avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Finances Manitoba, Service des ressources humaines, 379, Broadway, bureau 304, Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9 Téléc.: (204) 945-4907.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



GÉRANT(E) DES RELATIONS D'ENTREPRISES

Le Festival du Voyageur Inc. est à la recherche d'une personne dynamique pour gérer les dossiers afférents aux commandites de la fête.

Responsabilités :

- développer des stratégies de commandites et coordonner des levées de fonds;
- négocier les ententes avec les commanditaires;
- préparer les propositions et rencontrer les commanditaires potentiels;
- administrer les dossiers de commandites;
- préparer les rapports aux commanditaires;
- assurer la liaison avec les commanditaires.

Exigences :

- un diplôme ou un baccalauréat en administration des affaires ou de l'expérience de travail dans un domaine relatif au poste;
- des aptitudes probantes pour le service à la clientèle ainsi qu'un intérêt dans un des domaines suivants : vente, collecte de fonds, commandite, publicité;
- un excellent sens du jugement;
- des affinités dans les relations interpersonnelles;
- un excellent sens de l'organisation;
- de l'entregent;
- être dynamique de même que faire preuve de professionnalisme;
- de l'expertise dans le domaine du service à la clientèle et dans le domaine de la vente de produits et services.

Rémunération :
Échelle salariale : 30 000 $ à 40 000 $
Nous offrons aussi une gamme d'avantages sociaux.

Si vous êtes intéressé à vous joindre à une équipe dynamique, s.v.p., faites parvenir votre curriculum vitae d'ici **le 5 octobre 2001** au :

Directeur général
Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4

ou par courriel : voyageur@festivalvoyageur.mb.ca

La mission du Festival du Voyageur est de valoriser et promouvoir le patrimoine et la culture des Franco-Manitobains auprès de l'ensemble de la communauté, en reflétant l'époque des Voyageurs et la joie de vivre par le biais d'une fête d'hiver et d'autres activités.

Les Magasins SAAN ltée, entreprise canadienne de vente au détail, comptent plus de 250 magasins au Canada. Le Bureau de soutien, situé à Winnipeg, est à la recherche d'un(e) traducteur(trice) ou d'un(e) apprenti(e)-traducteur(trice) vers le français.

TRADUCTEUR(TRICE)
ou
APPRENTI(E)-TRADUCTEUR(TRICE)

Sous la supervision de la directrice de la traduction, la personne choisie sera responsable de traduire des documents variés tels que des notes de service, lettres, listes de marchandises, circulaires, logiciels informatiques et affiches promotionnelles.

Qualités requises :

- connaissance exceptionnelle du français parlé et écrit;
- capacité de s'adapter aux besoins des marchés desservis;
- attention au détail et aptitudes pour la révision;
- connaissance des logiciels Microsoft Word et Excel.

La personne retenue sera motivée et déterminée et saura démontrer une attitude positive et enthousiaste que nous considérons essentielle au bon fonctionnement de l'équipe.

Nous offrons un milieu dynamique, non-fumeur et convivial, de même qu'un salaire et des avantages sociaux compétitifs. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en toute confiance, à l'adresse suivante :

Les Magasins SAAN limitée
1370, place Sony
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3C3

À l'attention de la directrice des Ressources humaines au Bureau du soutien

Les Magasins SAAN ltée souscrivent à la politique d'équité en matière d'emploi. Nous remercions d'avance toutes les personnes qui postuleront. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec celles dont la candidature sera retenue.



infirmier(ère)s autorisé(e)s (R.N.), Infirmier(ière)s auxilaire.s (L.P.N.), Préposé(e)s aux résidents (aides en soins de santé)

INFIRMIER(IÈRE)S AUTORISÉ(E)S (R.N.). INFIRMIER(IÈRE)S AUXILIAIRE (L.P.N.) :
Postes permanents à temps partiels, tous quarts disponibles immédiatement et aussi des postes temporaires à temps partiel et à temps occasionel.

PRÉPOSÉ(E)S AUX RÉSIDENTS (AIDES EN SOINS DE SANTÉ) :
Nous avons des postes permanents à temps partiels, tous quarts disponibles immédiatement ainsi que des postes temporaires à temps partiel et occasionel.

Venez enrichir votre culture en travaillant au Foyer Valade !

L'établissement :

Le Foyer Valade couvre environ six acres d'un beau terrain en bordure de la rivière Rouge. Le Foyer Valade offre des soins de longue durée à 115 personnes. La Mission du Foyer est d'enrichir la qualité de vie de ses résidents dans un environnement qui ressemble à leur « chez-soi ».

Compétences requises :

INFIRMIER(IÈRE)S AUTORISÉ(E)S (R.N.) • INFIRMIER(IÈRE)S AUXILIAIRE(E)S (L.P.N.) :

- membre du MARN ou du MALPN;
- détient un diplôme ou degré d'une école de soins infirmiers reconnue;
- démontre un intérêt pour la gérontologie;
- expérience générale ou en gérontologie serait un atout;
- capacité de travailler avec des résidents atteints de démence et avec les aînés en perte d'autonomie;
- excellentes habiletés de leadership, d'organisation, ainsi qu'habiletés interpersonnelles et de communication;
- capacité de communiquer oralement en français et en anglais est essentielle;
- possède la santé physique et mentale afin d'accomplir le travail requis;
- certificat en réanimation cardiaque respiratoire un atout.

PRÉPOSÉ(E)S AUX RÉSIDENTS (AIDES EN SOINS DE SANTÉ) :

- détient un certificat d'aide en soins de santé d'un programme reconnu (candidat(e)s déjà inscrit(e)s à un programme de soins seront considéré(e)s);
- démontre un intérêt pour la gérontologie;
- capacité de travailler avec des résidents atteints de déficience cognitive et ainsi qu'avec les aînés en perte d'autonomie;
- capacité de communiquer oralement en français et en anglais;
- possède une bonne santé physique et mentale afin d'accomplir le travail requis.

Échelle salariale :

Infirmier(ère)s autorisé(e)s de 20,459 $ à 24,119 $ de l'heure.
Infirmier(ère)s auxiliaires de 15,661 $ à 19,145 $ de l'heure.
Préposé(e)s aux soins de 11,756 $ à 13,062 $ de l'heure.

Primes : Nuit (1,05 $/hr), Soirée (0,90 $/hr), Fin de semaine (0,70 $/hr).

Les infirmier(ière)s venant des autres provinces que le Manitoba sont éligibles à recevoir un remboursement de leurs frais de déplacement jusqu'à un maximum de 5 000 $ provenant directement du « Manitoba Recruitment & Retention Fund ».

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur demande avec un curriculum vitae à :

Ressources humaines
Foyer Valade
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4
Télécopieur : (204) 254-0329
Courriel : jdupas@tachevalade.org

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue CATHERINE MARIE DUPONT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G6, le ou avant le 29 octobre 2001.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de septembre 2001.

Cabinet d'Avocats R.E. Teffaine, Q.C./c.r.
Law Corporation
Procureurs de la succession

COMMIS - CL3

Poste bilingue, Transports et Services gouvernementaux Manitoba, Permis et immatriculations, Winnipeg. N° d'annonce : 6654. Échelle de salaire : de 29 429 $ à 33 741 $. Date de clôture : le 10 octobre 2001.

Qualités requises : La personne choisie aura travaillé activement pendant plusieurs années dans le domaine du service à la clientèle. Elle aura déjà travaillé avec des terminaux d'ordinateur, des sorties sur imprimante, des microfilms et des microfiches, ainsi qu'avec des renseignements confidentiels liés à l'obtention, à l'interprétation et à la distribution de données et de renseignements. Elle sera capable de travailler efficacement sous pression et d'accomplir avec exactitude de nobmreuses tâches au sein d'une équipe. Il est essentiel qu'elle ait de l'entregent pour répondre efficacement aux clients qui s'adressent à elle en personne ou au téléphone. Le fait d'avoir travaillé avec divers règlements et lois, et avec une caisse enregistreuse électronique, sera un atout. Les personnes qui posent leur candidature doivent parler couramment l'anglais et le français.

Les personnes qui posent leur candidature doivent être en mesure de démontrer clairement dans leur demande d'emploi pourquoi elles répondent aux critères du poste.

Fonctions : La personne choisie fournit des renseignements au public, aux agents des permis de conduire et aux employés des autres sections de la Division des permis et immatriculations au sujet de la délivrance des permis de conduire, des dossiers des conducteurs et du système de points de mérite et de démérite. Elle prépare et traite des documents, des cartes-photo d'identité des permis de conduire, des reçus pour les examens du permis de conduire, des relevés de compte, des remboursements et des lots de données provenant des agents. Elle s'occupe des renouvellements, des changements d'adresse et de la correspondance, et doit également se servir d'une caméra vidéo numérique et faire du travail général de bureau (classement, dactylographie, etc.). La personne choisie pourrait être tenue de travailler le samedi ou en soirée et pourrait aussi, au besoin, exercer ses fonctions dans des bureaux satellites.

Il se peut qu'une liste d'admissibilité soit établie afin de pourvoir d'autres postes semblables dans ce bureau, à l'avenir.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Transports et Services gouvernementaux Manitoba
Gestion des ressources humaines
326, Broadway, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 0S5
Télécopieur : (204) 948-3382

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

La Société franco-manitobaine est à la recherche d'un(e) Agent(e) de communication

Objectifs globaux du poste:

* Offrir tous les services de communication, de relation publique, de promotion et de marketing à la Société franco-manitobaine (SFM), au Réseau communautaire et au Centre de ressources communautaire (CRC).

* Mettre en œuvre un plan de communication englobant la SFM, le Réseau communautaire et le CRC.

* Agir comme personne liaison avec les médias.

* Rédiger et éditer les textes, les discours et le matériel promotionnel pour la SFM, le Réseau communautaire et le CRC.

Éducation/Formation: Études post-secondaires avec une bonne formation en marketing, communication et relation publique.

Expérience: 2 à 4 ans en communication

Habilités/Compétences: excellente capacité de rédaction requise; bon jugement; fortes compétences interpersonnelles; maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais; bonne connaissance de la communauté francophone du Manitoba et l'environnement général manitobain et canadien; capacité de travailler en équipe.

Échelle de salaire: Selon l'échelle établie par l'organisme
Entrée en fonction: Le plus tôt possible

De génération en génération

S F M
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé **avant le 12 octobre 2001**, accompagné d'une lettre de présentation, à l'attention de:
Monsieur Daniel Boucher, Président-directeur général,
Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, bureau 212
Saint-Boniface (MB) R2H 0G9

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.



Garderie Jolys Co-op Inc.
est à la recherche d'un(e)
éducateur(trice) de la jeune enfance.
• Position ouverte immédiatement.
• Salaire selon le guide du MCCA.
Prière d'appeler Marie au 433-7976.

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Ingénieure ou ingénieur/ Architecte

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

PRINCE ALBERT ET SASKATOON (SASKATCHEWAN)

Un poste est offert à chaque endroit.

Si vous êtes enregistré(e) à titre d'ingénieure ou ingénieur ou d'architecte au Canada, veuillez visiter le site Web de la CFP à http://emplois.gc.ca pour y obtenir de plus amples détails et connaître les critères du poste ou pour postuler en ligne. Vous pouvez également appeler notre ligne d'information sur les emplois à 1-800-645-5605.

Nota : Ce concours donnera lieu à une liste d'admissibilité qui pourra servir à combler des postes similaires dans la région des Prairies ou dans les Territoires du Nord-Ouest.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http://emplois.gc.ca Canada

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

LEÇONS PARTICULIÈRES en **français** et **anglais** pour enfants et adultes. Disponibles immédiatement et au cours de l'année. Tarifs courants entre 13 $ et 26 $ de l'heure. Veuillez communiquer avec professeure qualifiée et certifiée au 237-9890.
396-

LA GARDERIE DE BAMBINS INC. 197, rue Kitson. Nous offrons un programme éducatif en français et francisation pour 16 enfants de 2 à 5 ans. Ici tu peux jouer et apprendre en sécurité. Subvention disponible. Composez le 237-8660.
401-

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge et à Sainte-Thérèse pour faveurs obtenues. L.F.
407-

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL a des places de disponibles pour enfants de 16 mois et plus. Environnement sécuritaire et chaleureux. Activités amusantes et créatives. Les repas et goûters sont compris. Composez le 255-5500.
414-

RECHERCHE

UNE GARDIENNE OU UNE PLACE DE GARDERIE à Saint-Boniface, près de l'hôpital, temps plein. Débutant en janvier 2002. Pour un garçon d'un an. Non fumeur. 231-4854.
413-

À VENDRE

À VENDRE laveuse et sécheuse Hot Point en très bon état. Mode Haut. Rendement 3 cycles, capacité Moffat, capacité 6 cycles. 700 $. Seulement 2 ans d'utilisation. Composez le 233-3753.
408-

À VENDRE : Camion 1986 GMC. C 1500, 8 cylindres, « Pick-up », En très bon état. 4 775 $. Composez le 233-3753.
409-

À VENDRE : Différents styromousses entre 1 et 6 pouces pour rembourrage. 200 $ ou meilleure offre. Composez le 233-3753.
410-

À LOUER

DUPLEX À LOUER à Saint-Boniface : 3 chambres à coucher. Disponible immédiatement. Appelez Roger au 981-8159.
411-

À LOUER à Saint-Boniface : 1 chambre à coucher, propre et tranquille. Dans un édifice sécuritaire. Air conditionné, entrepôt, balcon. Tous les services compris. Près de la Fourche. 667-6998.
412-

À LOUER : appartement d'une chambre à coucher au Paradis des Pionniers dans le village de Saint-Jean-Baptiste (Manitoba). Contactez Stella au 758-3303 après 17 h.
415-

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.



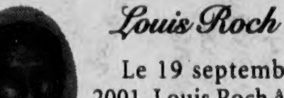
Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

Nécrologie



Louis Roch

Le 19 septembre 2001, Louis Roch âgé de 91 ans, est décédé au Foyer Valade.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Lucille de Toronto, Denis (Joan) d'Ottawa et Lorraine (Anders) de Winnipeg; ses petits-enfants : Riel, Geneviève, Daniel, Cléo, François, Margaux et Carolyn. Il laisse aussi son frère Henri Roch de Saint-Boniface et sa sœur Alice Martineau de la Californie, et de nombreux neveux et nièces.

Il a été précédé par son épouse Délia (née Brodeur), ses parents Jules et Rosa (née Charrière) et ses frères Paul et Joseph.

La famille aimerait remercier le personnel du Foyer Valade pour tous les soins prodigués.

Les prières ont été récitées à 19 h le vendredi 21 septembre au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe de la résurrection a eu lieu à 10 h 30 le samedi 22 septembre à l'Église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny. L'inhumation a suivi au cimetière de Glen Lawn.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être offerts à l'œuvre de charité de votre choix.

La direction des funérailles de Monsieur Louis Roch a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 (888) 233-4949.

Prière à la Sainte-Vierge

La plus belle fleur du Mont Carmel

Vigne pleine de fruits, splendeur du ciel, Mère bénie du fils de Dieu, Mère immaculée, assistez-moi. Étoile de la mer aidez-moi à me montrer que vous êtes ma mère.

Sainte-Marie Mère de Dieu, reine du ciel et de la terre. Je vous demande humblement du fond de mon cœur de me secourir dans ma demande. Je sais que vous pouvez m'accorder cette demande.

Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons confiance en vous. Bonne Sainte-Vierge je remets cette cause entre vos mains. Récitez cette prière trois jours de suite et faites-la publier, vous serez exaucés.

E.A.

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.

Chronique RELIGIEUSE

Louis Vielfaure
Missionnaire d'Afrique

Aide internationale à l'enfant

En août 1998, j'ai été rappelé de la Zambie en Afrique pour prendre charge de la maison des Pères Blancs, Missionaires d'Afriques, située au 228, rue Hamel. Après une absence du Manitoba de plusieurs années, il m'a fallu un certain temps pour me réadapter au nouveau Manitoba, qui lui aussi avait vécu des changements. Pendant ce temps de retrouvaille, je n'étais pas très occupé, ne voyant pas très clairement ce que devait être mon nouveau travail. C'est alors qu'il m'est venu a l'idée d'essayer de trouver une organisation qui accepterait d'aider les enfants pauvres et les nombreux orphelins du SIDA en Zambie.

Après environ six mois, l'idée m'est venue de communiquer avec ma nièce, Rachel, qui demeure à Montréal. Je lui explique ce que je cherchais et immédiatement elle m'a répondu qu'elle connaissait un homme dans sa paroisse qui s'occupe d'une organisation nommée *Aide internationale à l'enfant*, au Québec et dans le Canada anglophone, *Child Care International*. Elle lui a parlé de mon projet et lui a demandé de m'appeler. Peu après, j'ai reçu un appel téléphonique d'un M. Lionel Labrèque. Il m'a demandé de lui expliquer plus précisément le projet que j'avais en tête et il a communiqué avec l'abbé Pat Cosgrove, le directeur général de l'organisation, à Springhill, près de Halifax, là où il est aussi curé de la paroisse.

Peut-être deux ou trois mois plus tard, j'ai reçu un appel de l'abbé Pat Cosgrove de Springhill (Nouvelle-Écosse). Il m'a dit qu'il avait parlé avec M. Lionel Labrèque de Montréal et que mon projet l'intéressait beaucoup. Il m'a fait remarquer que *Child Care International* ne travaille pas seulement en Afrique mais dans plusieurs pays du Tiers Monde. Cependant avant d'accepter mon projet, il lui fallait des gens pour parrainer ces enfants. Il m'a alors donné un bref résumé de l'origine de l'organisation.

Ce que nous appelon maintenant *Child Care International* et au Québec *Aide internationale à l'enfant*, fut fondé aux États-Unis en 1981, par deux missionaires qui avaient travaillé en Amérique du Sud. Leur organisation s'appelait *The Christian Foundation for Children and Aging (CFCA)*. En 1992, ils ouvrirent un bureau a Kitchener (Ontario), en vue d'avoir des parrains canadiens. L'abbé Pat Cosgrove fut invité a siéger au Conseil administratif du bureau canadien du CFCA. Cinq ans plus tard, en 1996, le bureau de Kitchner fut fermé et les ex-membres de ce bureau décidèrent de mettre sur pied leur propre organisation avec l'abbé Cosgrove en tant que président. Le siège social se situait à Springhill au sous-sol du presbytère de l'abbé Pat. L'organisation prit le nom de *Child Care International (CCI)*.

L'abbé Pat m'a fait remarquer que la raison pour laquelle je ne connaissais pas cette organisation était que cette dernière ne fait pas de promotion ou de publicité à la télévision car c'est très dispendieux. Il est même rare de voir une annonce dans les journaux sauf parfois dans une revue ou journal catholique pour des occasions spéciales. Ceci permet au CCI de garder les coûts d'administration aussi bas que possible. Depuis 1996, ce dernier s'est maintenu à 10 %. Bien que l'administration veuille à tout prix garder les frais de l'organisation aussi bas que possible, il lui faut se faire connaître pour inciter les gens à parrainer ces pauvres enfants du tiers monde.

Dès le début de la fondation canadienne, on a essayé une nouvelle méthode de publicité : recruter un groupe de volontaires qui accepteraient de parler dans les églises, ou ailleurs et ainsi faire connaître l'organisation. Ces volontaires sont surtout des diacres, des prêtres et des missionnaires. C'est alors qu'on m'a demandé si je voulais bien devenir un volontaire au sein de leur équipe pour faire connaître le CCI. J'ai indiqué à l'abbé Pat qu'avant de prendr eune décision finale, j'aimerais en savoir un peu plus sur l'organisation et ce à quoi je m'engageais en devenant un volontaire. Il m'a invité à participer à une session de trois jours à Toronto. Il m'a ensuite demandé de lui rendre réponse après la session, et j'ai accepté. J'ai un nouveau défi à relever qui répond bien a mon désir de prendre une part active au sein de la pastorale locale et aussi de garder un contact actif avec les pays du tier monde.

Les personnes qui aimeraient parrainer un enfant, s'engagent à payer 29 $ par mois soit un dollar par jour ou 348 $ par année. Cela peut se faire par retrait automatique mensuel de votre compte de banque ou, si vous le désirez, vous pouvez payer avec un chèque par année, ou à tous les six mois. Une fois que vous aurez signé le formulaire de demande et que vous aurez versé le montant requis, vous recevrez une photo de votre protégé(e) avec les détails de son milieu, de sa famille, etc, et aussi comment demeurer en communication avec lui ou elle. La personne qui décide de parrainer un enfant ne s'engage pas pour un temps fixe. Vous décidez quand vous voulez commencer et quand vous voulez arrêter.

On ne vous demande pas de toucher à vos épargnes. Nous vous demandons seulement de bien réfléchir à la possibilité de parrainer un enfant pauvre/orphelin du tiers monde en donnant simplement une petite partie de ce que normalement vous vous permetteriez de dépenser pour vos loisirs, chaque semaine ou chaque mois. Cela exigera de votre part un petit sacrifice et vous présentera peut-être un inconvénient. En retour vous aurez l'occasion de partager avec les pauvres ce que ça veut dire d'être pauvre... La vraie pauvreté c'est de ne pas savoir ce qu'on mangera demain, de ne pas savoir ce qui nous arrivera si jamais demain nous étions malade et avions besoin d'un médecin ou d'un hôpital. Le petit sacrifice, le petit inconvénient que vous vous imposez, ne vous enlève pas votre sécurité, mais peut en donner à un pauvre.

Si vous êtes intéressé(e) et voulez plus d'information, vous pouvez communiquer avec moi chez les Pères Blancs Missionaire d'Afrique au 228, rue Hamel ou par téléphone au (204) 237-4098 ou par courriel **mafrw@home.com**.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Derrière les portes du Vatican

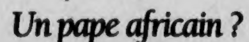
Vétéran du corps diplomatique canadien, Wilfrid-Guy Licari est en poste comme ambassadeur auprès du Saint-Siège à Rome depuis près d'un an, ayant présenté ses lettres de créance au pape Jean-Paul II, le 12 octobre 2000. Grand ami de Mgr Émilius Goulet, l'ambassadeur témoigne du rôle parfois étonnant de l'Église catholique sur la scène internationale.

Daniel BAHUAUD

« L'Église catholique est la plus ancienne organisation de la planète, observe Wilfrid-Guy Licari. Y être affecté comme ambassadeur, c'est non seulement un honneur, mais une expérience inouïe. Pour le commun des mortels, le Vatican est une institution mystérieuse. L'Église est avant tout une institution religieuse, mais présente partout dans le monde. Rome est un poste d'observation sur la scène internationale. Toutes les guerres et les situations délicates sont suivies de près par le système diplomatique du Vatican. L'Église a un rôle politique et moral très important à jouer sur la scène internationale. À certains égards, elle sert de conscience planétaire. Et qui dit force morale, dit force politique puisque la force politique est la mise en action d'un point de vue moral.

« Jean-Paul II a eu un impact énorme, souligne-t-il. Il a mené un combat contre le communisme. La disparition du mur de Berlin est le résultat direct de l'intervention continue de Rome. Et ça continue avec les missions au Moyen-Orient et les voyages remarqués en Chine et à Cuba portant sur les droits de la personne. Le Saint-Siège, les nonciatures et les prêtres mènent une action discrète mais efficace. Ils ont une grande crédibilité morale. Et il y a matière à ce que l'Église intervienne davantage ; même les Nations Unies n'ont pas sa portée pour intervenir discrètement entre les protagonistes internationaux. »

Dans le cas des autres pays de l'Occident, Wilfrid-Guy Licari estime que l'Église peut les encourager à aider davantage les pays en voie de développement. « Le Canada aide le Tiers Monde depuis 1968, mais n'oublions pas qu'il a été précédé en Afrique par les Pères Blancs, dit-il. Il y a beaucoup de leaders africains qui admirent le Canada parce qu'ils ont été éduqués par des Pères Blancs canadiens. L'Église est d'ailleurs bien placée pour mener la barque dans le cas de l'approfondissement du dialogue Nord-Sud. Elle est sensible à la pauvreté dont souffre ces pays, qui sont souvent ignorés par le Nord. L'Église est plus objective et capable d'intervenir sur le plan humanitaire au sens noble du terme, puisqu'elle n'a pas d'autres intérêts. Elle se rapproche des vérités et réalités des pays du Tiers Monde. »



Un pape africain ?

Quant à l'avenir du rôle international de l'Église romaine, Wilfrid-Guy Licari estime qu'il dépend largement de la teneur du règne du successeur éventuel de Jean-Paul II. « Il n'y a pas de discussion ouverte sur la santé du pape, mentionne-t-il. Pour le moment, il a tout son esprit et, bien qu'il soit atteint de la maladie de Parkinson, son ordre du jour est tout aussi chargé. L'avenir nous réserve plusieurs surprises, je crois. Je doute qu'on revienne à des formes de pontificat traditionnelles, parce que Jean-Paul II a bouleversé les critères de sélection. C'est un pape qui voyage. Il croit à la communication avec tous les médias. Il a également changé le schéma classique du dialogue inter-religieux. C'est le premier pape à entrer dans une synagogue et dans une mosquée.

« Chose certaine, l'Amérique latine représente la moitié des catholiques dans le monde et 40 % des cardinaux viennent des pays en voie de développement, poursuit-il. Nous pourrions avoir un pape africain, qui lèverait le voile sur les préoccupations du Sud comme Jean-Paul II l'a fait avec celles du Rideau de Fer. Mais l'Europe a une grande présence dans la curée romaine et il y a aussi les tendances progressistes et conservatrices. Reste à savoir sur laquelle d'entre elles les cardinaux s'arrêteront en élisant un nouveau pape. »

Wilfrid-Guy Licari évolue au sein du corps diplomatique depuis 33 ans. Il a été ambassadeur au Maroc et au Sénégal, le « numéro 2 » canadien en Italie et chef de la section politique en France. Affecté à Rome par Jean Chrétien, il est à Rome non pas parce qu'il est catholique - plusieurs ne l'ont pas été - mais en raison de son expérience. Polyglotte, il est à l'aise dans le milieu international du Vatican. « Le critère de sélection le plus exigeant, c'est de n'avoir jamais divorcé. Fort heureusement, je suis marié depuis 32 ans ! », s'exclame-t-il.



photo: Daniel Bahuaud

Wilfrid-Guy Licari : « Même les Nations Unies n'ont pas la portée de l'Église pour intervenir t entre les protagonistes internationaux. »

Le Moyen-Orient et le terrorisme

Selon Wilfrid-Guy Licari, le degré de sévérité des attentats du 11 septembre était difficilement pensable.« Les attentats dépassent presque l'entendement, confie-t-il. Ils sont le fruit du conflit le plus sensible sur la planète, soit celui du Moyen-Orient. Depuis 30 ans, la question palestinienne et le rapport d'Israël avec les pays voisins fait problème. En plus, des extrémistes prennent les grands moyens pour que l'Islam prenne une place prépondérante sur la scène internationale.

« Ce qui n'aide pas, c'est l'attitude des pays occidentaux, poursuit l'ambassadeur. La culture nord-américaine suscite à la fois l'admiration et la révolte des pays du Tiers Monde. On perçoit la culture américaine comme étant impérialiste. Le grand malheur, c'est que l'on connaît mal la culture islamique. Peut-être que l'Église pourra encourager le dialogue, qui peut mener à un monde de paix et d'amour. Nous avons besoin d'exemples, et l'Église peut faire appel à la sainteté de tous. Si chaque individu est capable d'épouser ses valeurs, il fait tache d'huile dans son milieu, qu'il soit ambassadeur ou garagiste. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

OPTOMÉTRISTES

Cet espace est à votre disposition!

AVOCATS-NOTAIRES

ASSUREURS